

Cahiers de la documentation *Bladen voor de documentatie*

SOMMAIRE

INHOUDSTAFEL

57ème année - 2003 - n° 2

57ste jaar - 2003 - nr 2

- LA QUALITE DES INFORMATIONS SUR INTERNET 37 - 44

Christiane DE CRAECKER - DUSSART

- LA CONSTITUTION D'INDICATEURS BREVETS
PAR DOMAINES TECHNOLOGIQUES 45 - 59

Clément PAOLI, Henri DOU, Jean-Marie DOU Jr. et Bruno MANINNA

- NOTES DE LECTURE - LEESNOTA 60 - 64

- REGARDS SUR LA PRESSE – BLIK OP DE PERS 65 - 77

* * *

LA QUALITE DES INFORMATIONS SUR INTERNET

Christiane DE CRAECKER-DUSSART
E-mail : c.decraecker@skynet.be

INTRODUCTION

Combien de fois ne dit-on pas que des informations sont considérées comme sûres et vraies parce que trouvées sur Internet ? Ces affirmations, à la fois naïves et affolantes, amènent à réagir. Il n'est pas possible de prêter à Internet toutes les vertus que d'aucuns lui trouvent. Le réseau est sans doute au cœur de la liberté d'expression, mais cette situation particulière, idéale à priori, a son revers. La possibilité pour quiconque de diffuser des informations par ce biais et l'absence de contrôle et de contrainte éditoriale, tels qu'ils existent pour les livres et les articles de revues (comité de lecture, relecture par les pairs), doivent susciter la vigilance. Quel genre d'information trouve-t-on dans une revue électronique : le sommaire des articles, les résumés ou le texte intégral ? Les articles sont-ils relus avant leur diffusion ? Une liste de discussion précise-t-elle clairement son objectif ? Est-elle modérée ? Le site d'un organisme donne-t-il ses coordonnées et ses objectifs ? Est-il mis à jour ? Un site sur un sujet précis fournit-il des informations originales ou simplement une liste de liens ? Voilà quelques exemples de questions qui, on l'imagine aisément, sont innombrables.

Internet n'est qu'une source d'informations parmi d'autres, ou plutôt un simple support de celles-ci, devenu, il est vrai, fort important à l'heure actuelle. On y trouve le meilleur et le pire, des informations intéressantes, pertinentes, vraies, fiables, mais aussi fantaisistes, farfelues, fausses. Et tout cela dans des formats divers, des présentations variées, rigoureuses ou attrayantes, mais peut-être trompeuses ou séductrices, dans tous les cas susceptibles à tout moment de changer ou, pire, de devenir inaccessibles. Gardons-nous donc de tenir une donnée trouvée sur le réseau comme une parole d'évangile... D'autre part, évitons de la considérer forcément comme mauvaise parce qu'elle vient d'Internet. Mais gardons toujours à l'esprit son caractère éphémère et volatil (Tous les sites mentionnés dans ce texte ont été consultés le 4 mai 2003 et étaient donc accessibles à cette date).

Tout est question de fiabilité, de sérieux et de validité de l'information. Il est donc primordial d'évaluer les informations consultées, surtout si elles sont accessibles gratuitement. De la perspicacité, du bon sens, de la réflexion et un minimum d'esprit critique aident déjà à discerner le bon grain de l'ivraie. Pourtant, il peut s'avérer très utile de suivre une méthode relevant systématiquement les points à considérer, d'appliquer les éléments d'une grille d'évaluation, ou encore de recourir à des analyses de sites faites par des spécialistes.

METHODES

Les méthodes d'évaluation ne manquent pas sur le réseau, certaines étant plus complètes que d'autres, la plupart présentant néanmoins les questions essentielles à se poser.

Le Détective de l'Internet est une initiative essentielle en la matière. Ce cours interactif est une introduction aux problèmes de la qualité de l'information gratuite sur le réseau et est destiné essentiellement aux professionnels de la documentation et de l'information, aux chercheurs, aux étudiants, aux enseignants et à tous ceux qui veulent des informations sûres. En deux heures, il fait le tour de la question et fournit un moyen systématique et efficace de traquer les sites Internet et de mesurer leur valeur.

Bienvenue sur le Détective de l'internet



un cours interactif
pour évaluer la qualité des ressources de l'internet
Choisissez la langue de travail

English

Français

Nederlands

Conçu en 1998 à l'Université de Bristol, réédité en juillet 1999, Le Détective de l'Internet fait partie du projet DESIRE relevant du 4^e programme cadre de l'Union européenne, " La télé-matique pour la recherche " : <http://www.desire.org/detective/detective-fr.html/>

LES CRITERES DE QUALITE DE L'INFORMATION D'APRES LE DETECTIVE DE L'INTERNET

Contenu	Forme	Traitement
<ul style="list-style-type: none"> - validité et exactitude de l'information - autorité et réputation de l'auteur - originalité de l'information - degré d'achèvement du document - couverture du sujet 	<ul style="list-style-type: none"> - facilité d'accès, de navigation - aide interactive à l'utilisateur - technologies appropriées 	<ul style="list-style-type: none"> - pérennité de l'information - pérennité du site - pérennité du système

Pour juger du **contenu**, la présence ou l'absence de l'indication des sources, d'une bibliographie, d'une adresse de l'éditeur responsable sont des éléments essentiels. Il faut aussi pouvoir authentifier l'auteur, éventuellement le contacter par une adresse électronique, trouver des détails sur ses activités, ses publications et ses compétences. Un examen rapide des pages nous permettra de détecter immédiatement si un site est " en construction " (liens morts qui aboutissent à des pages d'erreurs, chapitres vides en grisé) et donc destiné à décevoir. La table des matières, l'index, les références, la bibliographie informeront sur l'étendue du sujet abordé. Enfin, des erreurs de typographie ou d'orthographe éventuelles sont un élément à prendre en compte.

Les **aspects formels** interviennent dans l'évaluation d'un site. En l'absence d'un support physique, comme un livre ou un périodique, l'utilisateur doit être à même de comprendre la nature de la ressource. Le plan du site doit être clair, les liens internes doivent faciliter la navigation, ainsi que des boutons comme " page suivante ", " page précédente ", " accueil ". Une aide doit être accessible sur le site-même et, idéalement, la possibilité de contacter quelqu'un en cas de problème. Enfin, l'aspect technologique doit absolument être pris en compte. Les concepteurs doivent tenir compte des matériels et des logiciels dont disposent

les utilisateurs. Trop d'exigences sur ce point risquerait de rendre le site inaccessible à un certain nombre de personnes ne disposant pas nécessairement d'un matériel dernier cri ou de la dernière version d'un logiciel déterminé.

Pour terminer, les critères de **traitement de l'information** doivent être étudiés. Il importe que celle-ci reste valable, moyennant entre autres des mises à jour appropriées et signalées. Le site doit être stable, c'est-à-dire toujours accessible, avec des liens valides. De même doit-on être sûr du serveur qui l'héberge.

La réponse à ces questions, ainsi qu'à beaucoup d'autres non relevées ici, aboutit à une évaluation fiable, qui doit nous permettre de trancher : peut-on faire confiance au site exploré et à son contenu ? Si tel n'est pas le cas, il faut oser le " jeter " !

Si consacrer deux heures à l'étude d'une méthode est excessif, d'autres outils plus concis existent qui donnent de bons résultats, car ils nous amènent à poser les bonnes questions. La **Commission " Français et Informatique "** de la FESEC (Fédération de l'Enseignement Secondaire catholique belge) consacre quelques pages au problème, normalement destinées aux élèves du secondaire, mais qui peuvent convenir à tous. Elle propose un vademecum pour aider " à affiner l'acquisition du sens critique " en l'exerçant sur les informations trouvées sur le réseau Internet. Les règles de critique à appliquer reposent sur six questions: Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ? Au bout du compte, à condition d'avoir répondu à tout, " la décision de considérer comme fiables les informations doit venir de la convergence des réponses qu'on obtient ". Il va de soi que le choix de la méthode d'évaluation est influencé par le contexte. Les informations qui peuvent être trouvées sur le réseau sont de toute nature. Par ailleurs, les buts de recherche peuvent être très variés : de la recherche d'un article scientifique au repérage de sites de loisirs, en passant par la quête de documents pour une élocution.

Quelques sites utiles reprenant des méthodes d'évaluation

La **Commission " Français et Informatique "** est constituée d'un groupe d'enseignants bénévoles voulant rendre service à leurs collègues.

<http://users.skynet.be/ameurant/francinfo/validite/index.html/>

Évaluer l'information sur Internet, par Elisabeth NOËL, ENSSIB, [en ligne] :

<http://repere.enssib.fr/frontOffice/afficheArticle.asp?idTheme=13/> - Dernière mise à jour : 25 avril 2003.

Évaluation critique des ressources sur l'Internet, par Josie TONG de l'Université de l'Alberta au Canada, 23 mars 2001, traduit en français en juillet 2002, [en ligne]

http://www.library.ualberta.ca/guides_fr/criticalevaluation/index.cfm/ - Il s'agit d'une liste de 50 questions auxquelles il faut impérativement répondre pour arriver à une évaluation fiable.

Même genre de site, celui de l'INSA (Institut National des Sciences Appliquées) de Lyon : Évaluation de l'information présente sur Internet, dernière mise à jour le 25 juillet 2002, [en ligne] : <http://csidoc.insa-lyon.fr/sapristi/fristi36.html/> - À partir d'une longue série de questions, on arrive à évaluer un site sans oublier l'un ou l'autre aspect du site.

Le Serveur pour l'information scientifique et technique des Écoles des Mines françaises (SISTEM) a élaboré en septembre 2000 un guide pour " caractériser Internet du point de vue de la fiabilité de l'information qui y est publiée et donner des points d'appui pour évaluer cette information " (par Hervé LE MEN et Nathalie BLANC); mis à jour en novembre 2001 [en ligne] : <http://sistem.ensmp.fr/cours/evalweb/index.html/>

L'évaluation d'un site Web, proposé par la Bibliothèque des sciences de la santé de l'Université de Montréal, dernière mise à jour le 27 septembre 2002, [en ligne] :

<http://www.bib.umontreal.ca/SA/caps31.htm/>

Destiné non pas à évaluer un site, mais - démarche inverse - à fournir un site de qualité : Guide pratique de conception et d'évaluation ergonomique de sites Web, par Florence MILLERAND et Odile MARTIAL, Centre de Recherche Informatique de Montréal (CRIM), 3 août 2001, version 1 [en ligne : PDF, 77 pp., 320 KB] :

<http://www.crim.ca/index.epl?selec=2e00&href=/rd/transfert.htm/>

Enfin, quelques réalisations en anglais, parmi beaucoup d'autres :

- 1) un site d'évaluation qui reste une référence malgré sa date de conception est celui de Robert HARRIS, *Evaluating Internet Research Sources*, 17 novembre 1997, [en ligne] : <http://www.virtualsalt.com/evalu8it.htm/>
- 2) de même : Alastair G. SMITH, *Testing the surf : criteria for evaluating Internet information resources*, *The Public-Access Computer Systems Review* 8, n°3, 1997 : <http://info.lib.uh.edu/pr/v8/n3/smit8n3.html/>
- 3) *Evaluating Web Resources*, par Jan ALEXANDER et Marsha Ann TATE, <http://www2.widener.edu/Wolfgram-Memorial-Library/webevaluation/webeval.htm/> (mis à jour régulièrement) propose une évaluation des sites d'après leur nature :
 - sites émanant d'organisations tendant à influencer l'opinion publique (se terminant souvent par org);
 - sites émanant d'entreprises commerciales (se terminant par com);
 - sites diffusant des informations sur l'actualité (com);
 - sites d'institutions d'enseignement ou d'organismes gouvernementaux (edu ou gov)
 - sites émanant d'un individu.

GRILLES D'ÉVALUATION

A côté des méthodes pour évaluer un site en examinant ses différents éléments, on trouve un autre genre d'outil très précieux : les grilles d'évaluation. Elles posent les bonnes questions, tout en pondérant les réponses par l'octroi de cotations, sur le principe de l'analyse multicritères.

L'**Université de Laval** au Canada a conçu une grille très détaillée d'évaluation de sites Web éducatifs. Les 68 questions qui la composent portent sur les objectifs du site, sa crédibilité, sa validité et son actualisation, la clientèle visée, le contenu, les stratégies pédagogiques (activités et rythme d'apprentissage, degré de difficulté, couverture de la matière, etc.). Elles portent aussi sur les aspects formels : l'interactivité, la navigation, mais aussi le graphisme et le multimédia. Enfin, le plan technique mérite quelque attention : temps de transfert, impression, erreurs de fonctionnement. Tout cela permet d'aboutir à une appréciation globale très détaillée, puisque les réponses se basent sur une échelle de 1 (pas du tout ou mauvais) à 5 (parfait ou excellent). Le total des points permet de distinguer les sites qui sont d'excellentes ressources pédagogiques, qui sont simplement intéressants, voire moyens, ou qui ne méritent pas d'être utilisés.

Quelques exemples de grilles d'évaluation

*La grille de l'**Université de Laval** au Canada a été conçue par Denyse GILBERT, spécialiste en application pédagogique des technologies de l'information et des communications. Mise à jour le 13 août 2002 [en ligne] : <http://aptic.ulaval.ca/guidew3educatif/guide.php?HY=4.128/>*

Grille d'évaluation d'un site web, par les Services aux bibliothèques de Savoie et de Haute-Savoie, mise à jour le 5 août 2002 [en ligne] : <http://www.savoie-biblio.com/bv/> - Une grille de 30 questions qui tient sur une ou deux pages et qu'il est bon de garder à côté de soi : il suffit de cocher par oui ou non.

Grille d'évaluation par Christine DUFOUR et Francis GIGUÈRE, Collège des Grands Lacs, Canada, 2001 [en ligne] : http://ccfd.crosemont.qc.ca/cours/trousse/guide/accueil/analyse_eva.html/ - Une méthode de recherche d'informations sur Internet contient un chapitre Évaluation de l'information. Les auteurs ont dressé une petite grille d'évaluation d'une page, dans laquelle il suffit de pointer oui, non ou incertain, et la manière d'en interpréter les résultats.

CAS PARTICULIER : LES SITES MÉDICAUX

L'évaluation de l'information trouvée sur le réseau est une démarche importante, notamment pour les ressources pédagogiques. Y faire recourir systématiquement les élèves et les étudiants suscitera chez certains d'entre eux les bons réflexes et les bonnes questions. Mais il est une catégorie de sites pour lesquels elle est primordiale et même vitale : les sites se rapportant à la santé.

On s'est vite rendu compte que cette information de plus en plus abondante sur le réseau pouvait être incorrecte, incomplète ou mal comprise. C'est sans doute le cas pour des raisons d'incompétence ou de mauvaise foi, mais aussi à cause de sites mal conçus, pas toujours bien mis en page, parfois difficilement accessibles, dont le public cible n'est pas toujours clairement indiqué : professionnels ou grand public ... A fortiori, le problème peut devenir aigu s'il s'agit d'informations sur les traitements médicaux à appliquer ... Des initiatives ont donc été prises, il y a plusieurs années déjà, pour réagir à ce problème crucial. Elles ont

pour but d'aider les utilisateurs d'Internet qui veulent consulter les sites santé avec un outil de lecture critique. Elles sont surtout destinées aux concepteurs de sites et aux fournisseurs de l'information pour en augmenter la qualité.

En 1997, l'*American Medical Association* (AMA) proposait des critères de qualité à prendre en compte pour l'information médicale sur Internet, ce qui aboutit en 2000 à l'élaboration d'un guide d'évaluation de l'information médicale sur le réseau. Dès lors, tout ce qui paraît sur le site de l'AMA doit répondre à ces critères, de même que les pages ne relevant pas directement de l'association mais ayant des relations avec elle (*Journal of American Medical Association* t. 283, 22 mars 2000, pp. 1600-1606 :

<http://jama.ama-assn.org/cgi/content/full/283/12/1600>).

En Europe, quelques initiatives doivent aussi être signalées pour leur qualité et leur réputation internationale. Le **Net Scoring** fournit une grille d'évaluation avec 49 critères répartis en huit catégories: la crédibilité du site (auteur, origine, pertinence et mise à jour), son contenu (exactitude et sources), les hyper-liens (sélection, validité), la présentation de la page Web (clarté, lisibilité et qualité), l'interactivité (commentaires possibles, traçabilité), l'aspect quantitatif de l'utilisation du site (nombre de documents visualisés, de visites, de citations dans la presse...), la déontologie (secret médical, responsabilité), l'accessibilité (référencement dans les annuaires et moteurs de recherche). Chaque critère est pondéré en critère essentiel, important ou mineur, le total des points donnant une évaluation finale chiffrée du site.

*Le **Net Scoring** est élaboré en France depuis 1997 dans le cadre de Central Santé, un groupement professionnel de médecins, ingénieurs, bibliothécaires et juristes. Il en est à sa version 4 : <http://www.chu-rouen.fr/netscoring/> (dernière mise à jour : 22 janvier 2003).*

- La Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre a également élaboré une grille chiffrée d'évaluation. La pondération y est faite de manière à privilégier le contenu, vu la priorité accordée à la pertinence de l'information :

<http://www.santemontreal.qc.ca/fr/documentation/integrale/grille.html/> (juin 1997).

- Inspirée du Net Scoring et de la grille de Montréal, la grille d'évaluation mise au point à la bibliothèque de la Faculté de Médecine de l'Université de Liège doit aussi être signalée : http://www.ebm.lib.ulq.ac.be/prostate/grille_h.htm/ (dernière mise à jour : 15 octobre 2002).

Ces différents critères et les grilles élaborées permettent donc aux utilisateurs du réseau de porter un jugement sur les sites du domaine de la santé qu'ils consultent. Mais ils vont surtout permettre à des professionnels d'évaluer eux-mêmes les sites médicaux et, par conséquent, de mettre à disposition des informations évaluées et donc de qualité. C'est le cas du CISMéF, un projet de site-catalogue élaboré par le Centre hospitalier universitaire de Rouen. Il a pour but de Cataloguer et Indexer des Sites Médicaux Francophones (d'où l'acronyme CISMéF) accessibles sur Internet (<http://www.chu-rouen.fr/cismef/cismef.html>), afin de promouvoir les bonnes pratiques médicales, l'enseignement des professionnels de la santé et l'éducation sanitaire du grand public. Un tel recensement de sites ne peut guère se faire automatiquement, mais exige une sélection rigoureuse, effectuée par des professionnels de l'information appuyés par des experts. Le CISMéF recense exclusivement les ressources non commerciales en français, quelle que soit leur provenance géographique. En 2001, le nombre de sites et documents francophones catalogués dépassait les 10 000, avec 40 nouvelles ressources par semaine ! Ce nombre représenterait 10% de la production mondiale, qui est de l'ordre de 100 000. Une fois trouvés, les sites sont évalués selon le référentiel des critères de qualité de l'information santé, le *Net Scoring*. Ne sont donc conservés que les ressources de qualité, dont les auteurs sont clairement identifiés et les cibles indiquées avec précision. Elles sont alors décrites à l'aide des éléments suivants : auteur, date, description, éditeur, titre, format, mots clés, type de ressources, dates de dernière consultation et dernière révision, modalité d'accès, pays d'origine, site parrainé ou non, **métadonnées**.

*Les **métadonnées** sont des informations techniques et descriptives, comme l'auteur, le titre, les mots-clés, le résumé, ajoutées à un document en ligne par son auteur ou son éditeur, mais qui n'apparaissent pas sur la page Web. A condition que les moteurs de recherche les prennent en compte (par exemple Altavista), elles permettent des recherches plus fines et plus pertinentes*

Une autre initiative intéressante est celle de la Health on the Net Foundation (HON), créée en 1995 et basée à Genève en Suisse (<http://www.hon.ch/>). Elle est dotée d'un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social de l'ONU. Son but est de promouvoir l'utilisation efficace d'Internet dans le domaine médical, en permettant tout d'abord de localiser les informations grâce à un outil de recherche élaboré, *Medhunt*, mais aussi d'assurer la qualité de celles-ci au moyen d'une charte ou d'un code de conduite pour les sites médicaux. *Medhunt* permet de trouver des documents Web médicaux à différents niveaux : des sites indexés automatiquement par le robot de la fondation (donc sans intervention humaine), des sites visités et décrits par l'équipe de HON et des sites adhérant aux principes de la charte. Une recherche sur Ebola donne respectivement 177 sites, 12 sites et 4 sites. Les 4 sites adhérents sont dotés du certificat officiel du Honcode. Cliquer dessus permet de vérifier l'authenticité du site et du certificat.

Enfin, il faut mentionner une initiative de l'**Union européenne** en matière d'informations relatives à la santé accessibles par le réseau Internet. Consciente de l'intérêt grandissant des citoyens pour les informations médicales en ligne et connaissant les nombreux problèmes causés par ce genre d'informations pas toujours fiables, la Commission européenne a établi à son tour un texte reprenant les critères de qualité indispensables aux sites relatifs à la santé.

Ce **texte européen** est accessible sur :

http://europa.eu.int/information_society/eeurope/action_plan/ehealth/index_en.htm/ - Une conférence sur la e-santé a eu lieu à Bruxelles les 22 et 23 mai 2003. Le but était de promouvoir les bonnes pratiques et les applications dans le domaine de la e-santé à travers l'Europe.

Les différents aspects considérés sont la transparence (quant aux concepteurs du site, ses objectifs, ses sources de financement), l'autorité (c'est-à-dire la mention des sources d'informations, des personnes les ayant fournies, des dates), la protection des données et de la vie privées (conformément à la Directive européenne sur la protection de la vie privée), la mise à jour des données, la responsabilité (la possibilité de contacter une personne précise) et l'accessibilité (possibilités de recherche, lisibilité, impression,...). Tout ceci ne constitue sans doute que des recommandations au niveau européen. C'est néanmoins un pas important vers une information médicale sûre.

CONCLUSIONS

La qualité des informations sur Internet laisse à désirer dans de nombreux cas. Il faut admettre pourtant que les outils ne manquent pas pour analyser l'information fournie et en évaluer la valeur : méthodes et grilles d'évaluation, chartes ou certificats de qualité. Un certain nombre d'évaluateurs, comme HON et NetScoring mais aussi des sociétés savantes, des facultés, des bibliothèques, des associations, etc., font d'ailleurs le travail à notre place et indiquent la **valeur des sites consultés** ou ne retiennent que les sites qui en valent la peine, éliminant purement et simplement les autres. Mais il faut être conscient que la part de sites évalués est proportionnellement de moins en moins importante, vu l'accroissement du nombre de pages mises sur le réseau. Un combat perdu d'avance ? Peut-être pas, quand on voit le lancement d'initiatives comme la e-health Europe.

Sites évaluant des sites

Site présentant des ressources essentiellement pédagogiques sur la langue française : <http://users.skynet.be/ameurant/francinfo/principal/ressources.html/>

Sélection de sites en biologie, sciences de la vie et écologie (dans un but pédagogique) : http://www.uco.fr/refonte2002/bibliotheque/selection_sciences.php/

Le réseau français Banque de Données Santé Publique (BDSP) propose un annuaire sélectif et critique de sites Web en relation avec la santé au sens large : <http://www.bdsp.tm.fr/Webs/Intro.asp/>

Le Département de médecine familiale de l'Université de Laval établit également un répertoire de sites évalués : <http://132.203.128.28/medecine/francais/repertoire.htm/>

Quelques astuces utiles pour l'évaluation d'un site

- Entrer le nom de l'auteur d'un site dans un moteur de recherche permet de voir ses antécédents éventuels, sa biographie, sa bibliographie, etc.
- Aller voir " A propos de ce site " donnera des indices sur l'originalité de l'information.
- Trouver les sites qui ont des liens vers le site consulté donnera des indications sur son indice de popularité. Il suffit de taper dans la ligne de recherche du moteur Altavista la formule suivante : <link:adresse du site>. Essayez avec le site de l'ABD-BVD: link:abd-bvd.be/ Résultat le 27 avril 2003: 62 sites!
- Voir si les liens fonctionnent encore donnera une indication sur la mise à jour ou non du site.
- Afficher les métadonnées permet d'avoir des informations précises sur les auteurs, les mots-clés, le titre, le résumé...: dans la barre de menu, cliquer sur Affichage, puis Source; inspecter l'en-tête <head> et chercher les valeurs après les balises
 <meta NAME = "title"
 <meta NAME = "keywords"
 <meta NAME = "description"
 <meta NAME = "author".
- Lire l'URL (adresse du site) donne des informations intéressantes : sur le pays d'origine (be pour la Belgique), sur le type de document par le code de l'organisme (ac pour les serveurs académiques, com pour les serveurs commerciaux, gov pour les serveurs gouvernementaux, etc.), sur l'institution d'appartenance de l'auteur, ce qui peut être un indice de crédibilité.
 Se méfier donc des sites miroirs qui ne permettent pas toujours de voir d'où vient réellement l'information. Un site miroir est un site contenant les mêmes informations qu'un site principal, créé pour éviter la surcharge de connexion sur des sites très fréquentés et donc pour en améliorer la qualité de connexion. Se méfier aussi des adresses contenant un ~ ou tilde : la plupart des serveurs l'utilisent pour indiquer qu'il s'agit de répertoires personnels.

LA CONSTITUTION D'INDICATEURS BREVETS PAR DOMAINES TECHNOLOGIQUES

Clément PAOLI (*)
Henri DOU (**)
Jean-Marie DOU Jr (***)
Bruno MANINNA (***)

1 - INTRODUCTION GENERALE

Les brevets constituent une source unique d'information technologique. On admet généralement que plus de 50 % des technologies décrites dans les brevets ne le sont nulle part ailleurs. Ceci peut représenter plus de 60 % dans certaines disciplines, comme la chimie. Cependant, force est de constater que le nombre de brevets cités par les scientifiques au cours de leurs travaux est particulièrement faible, ce qui exclut le passage par des bases de données du type ISI (Institute for Scientific Information) pour réaliser la constitution d'indicateurs technologiques. Cet objectif ne peut donc être atteint que par le passage par des banques de données brevets. Ceci est d'autant plus important que souvent, des technologies de défense peuvent être, après un certain temps implantées dans le domaine civil, ce qui implique au niveau économique d'organiser leur protection.

La constitution d'indicateurs à partir des brevets a été développée aux USA ainsi qu'en Europe par divers auteurs. Mais, la constatation suivante peut être faite actuellement :

- Le nombre de brevets croît (les dépôts augmentent, et la masse des dépôts même constante s'additionne chaque année).
- Des logiciels de plus en plus puissants permettent de réaliser très rapidement des téléchargements de brevets (via l'Internet) ¹ et des analyses corrélatives font apparaître diverses informations sous-jacentes qu'il suffira ensuite de transformer en indicateurs en suivant leur évolution au fil de temps.

2 - OBJECTIF ET TRAVAUX RECENTS REALISES DANS LE DOMAINE

Nous souhaitons, avec l'aide d'un certain nombre de modules donnant par analyse naissance à toutes les corrélations possibles à partir d'un signalement de brevets, être capables d'incorporer des indicateurs au niveau de la programmation de la R&D dans certaines institutions ou entreprises.

En ce sens, nous suivons des méthodologies développées par nous-mêmes ou par d'autres instituts de propriété industrielle, tel celui de la Suisse ² : " A further phase of the radical reorganisation and enhancements of the services provided by the Swiss Federal Institute of Intellectual Property in the field of patent information ... is to help customers to incorporate intellectual property and patent information into their corporate strategic decision processes ... [with] a series of search modules, a selection of which can be linked together optimally to

(*) CESD Centre d'Etude Scientifique de Défense, Université de Marne la Vallée, 2 rue Albert Einstein, 77420 Champ sur Marne, France.

(**) CRRM, Centre Scientifique de Saint Jérôme, case 422, 13397 Marseille cedex 20, France.

(***) IMCS Information management Consulting and Solutions, 8 rue Crillon, 13005 Marseille, France.

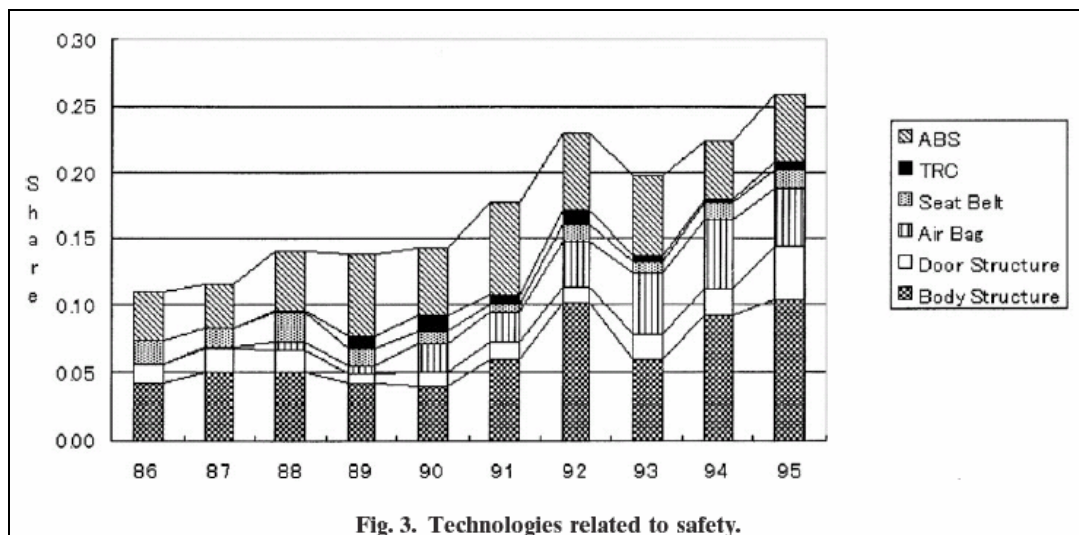
¹ <http://www.european-patent-office.org/online>

² The Swiss Federal Institute of Intellectual Property's new search services to assist corporate strategic decision-making - Walter LEDERGERBER, Andreas KURT - World Patent Information 25 (2003) - p. 57-62.

meet a customer's needs. Typical modules outlined include technology trend analysis, and portfolio assessment, and competitor analysis, and embrace patentability and infringement patent searches. The objective is further facilitated by the formation of partnerships with organisations that have complementary skills. "

De la même manière, aux USA, des indicateurs sont spécifiquement élaborés pour assister les industries dans le management de l'innovation ³. C'est ainsi que les techniques bibliométriques sont largement utilisées pour parvenir à cet objectif. " ... patent bibliometrics are used to investigate shifts underway in the American innovation system. "

De même au Japon ⁴, l'industrie automobile, mais aussi d'autres industries utilisent l'analyse des brevets pour dégager la meilleure vision possible du développement des technologies dans leurs activités. Dans ce travail, il est fait largement appel aux évolutions des séries temporelles de brevets sélectionnés à partir de divers champs technologiques. Par exemple : " *Variation over Time of Data on Percentage of Patents*. In this section, the results of the Japanese patent data analysis of the 5 companies will be given. In Figure 1, the variation over time of the percentages of patents in a given field over the total number of patents of the 5 companies is plotted, for the three areas.



La figure suivante met en évidence un certain type d'indicateur, bien d'autres peuvent être élaborés. En général, le management stratégique fait une très large part à l'organisation technologique basée sur l'analyse des brevets, par exemple dans le domaine de l'électronique. ⁵

Il existe bien d'autres applications des indicateurs technologiques à partir des brevets. Aux Etats-Unis ⁶, dans le domaine des véhicules électriques, une analyse a été réalisée à partir des brevets américains et européens. L'analyse de ces derniers a été faite par l'utilisation, pour la sélection du corpus, de la classe internationale relative aux véhicules électriques - soit B60L11/- IPC - ou à l'aide de la classification américaine des brevets - soit (UPC) 180/65.1. Dans ce cadre, divers indicateurs sont développés tels que les listes de brevets

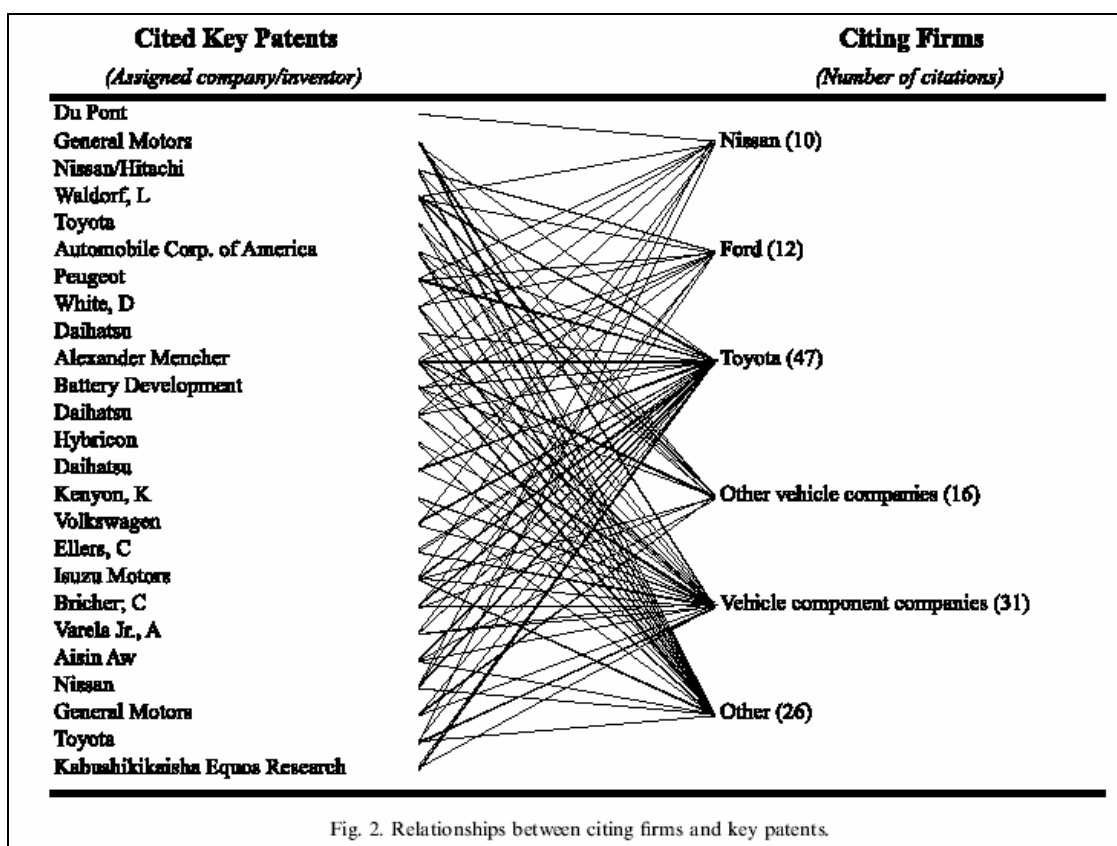
³ The changing composition of innovative activity in the US - a portrait based on patent analysis - Diana HICKS, Tony BREITZMAN, Dominic OLIVASTRO, Kimberly HAMILTON - Research Policy 30 (2001) - p. 681-703.

⁴ Complexity in Technology Management: Theoretical Analysis and Case Study of Automobile Sector in Japan - Kumiko MIYAZAKI and Kyoichi KIJIMA - Technological Forecasting and Social Change 64, p. 39-54 - (2000).

⁵ Organizational behavior in the R&D process based on patent analysis : Strategic R&D management in a Japanese electronics firm - Youichirou S. TSUJI - Technovation 22 (2002) - p. 417-425.

⁶ The electric vehicle: Patent data as indicators of technological development - Alan PILKINGTON, Romano DYERSON, Omid TISSIER - World Patent Information 24 (2002) - p. 5-12.

détenus par les principales compagnies présentes dans le domaine, etc. On peut indiquer aussi dans cette étude l'utilisation des brevets cités par les examinateurs au cours de la période d'analyse du brevet avant son agrément. Les brevets américains et européens (principalement les premiers), se prêtent bien à cette étude. On obtient par exemple les résultats présentés dans la figure suivante :



D'autres pays, tels l'Inde, utilisent aussi des méthodes d'analyse basées sur la discrimination des brevets publiés dans le pays. Par exemple, pour la classe H04 (electrical engineering) divisée en 10 niveaux technologiques, on tient compte des revendications et du contenu des résumés. Ensuite, la même opération est réalisée pour les brevets américains de la même classe et les comparaisons entre ces deux classements permettent de situer le niveau technologique des dépôts de brevets en Inde par rapport aux Etats-Unis. On peut aussi en utilisant les répartitions en sous-classes, positionner les dépôts de brevets des entreprises étrangères et ainsi, fournir au gouvernement indien des indicateurs simples sur l'évolution des technologies⁷. Une autre approche aussi utilisée dans ce même pays est basée sur les système de citations de brevets⁸.

En Allemagne, les portefeuilles de brevets sont soigneusement examinés pour déterminer le planning stratégique en R&D. Dans ce cadre, des distinctions sont faites à partir d'indicateurs relatifs à des brevets de haute qualité ou de basse qualité, actifs ou non, pour déterminer les stratégies des entreprises dans certains secteurs technologiques.⁹ Dans cette étude, le processus de sélection des brevets via la classification internationale est bien décrit. Il est classique et nous l'utiliserons (avec sans doute une variante à partir des classes européennes). La figure suivante met en évidence le processus de sélection des technologies. A partir d'un arbre de pertinence technologique classique qui ici traite de la machine

⁷ Innovation assessment through patent analysis - Biju Paul ABRAHAM, Soumyo D. MOITRA - Technovation 21 (2001) - p. 245-252.

⁸ Patent citation analysis : a policy analysis tool - M.S. KARKI - World Patent Information, vol. 19, n°4 (1997) - p. 269-272.

⁹ Patent portfolios for strategic R&D planning - Holger ERNST - J. Eng. Technol. Manage. 15 1998 - p. 279-308.

outil, on peut pour chacune des fonctions hiérarchisée dans l'arbre de pertinence, mettre en regard les classes correspondantes. Ceci permet de dresser une sorte " d'ontologie " (encore que le terme ne soit pas tout à fait exact dans ce cas) non plus basée sur des mots, mais sur des classes. Cette approche est très utile pour, à partir d'un arbre de pertinence particulier, déterminer les classes qui devront être utilisées pour l'interrogation des bases de données brevets.

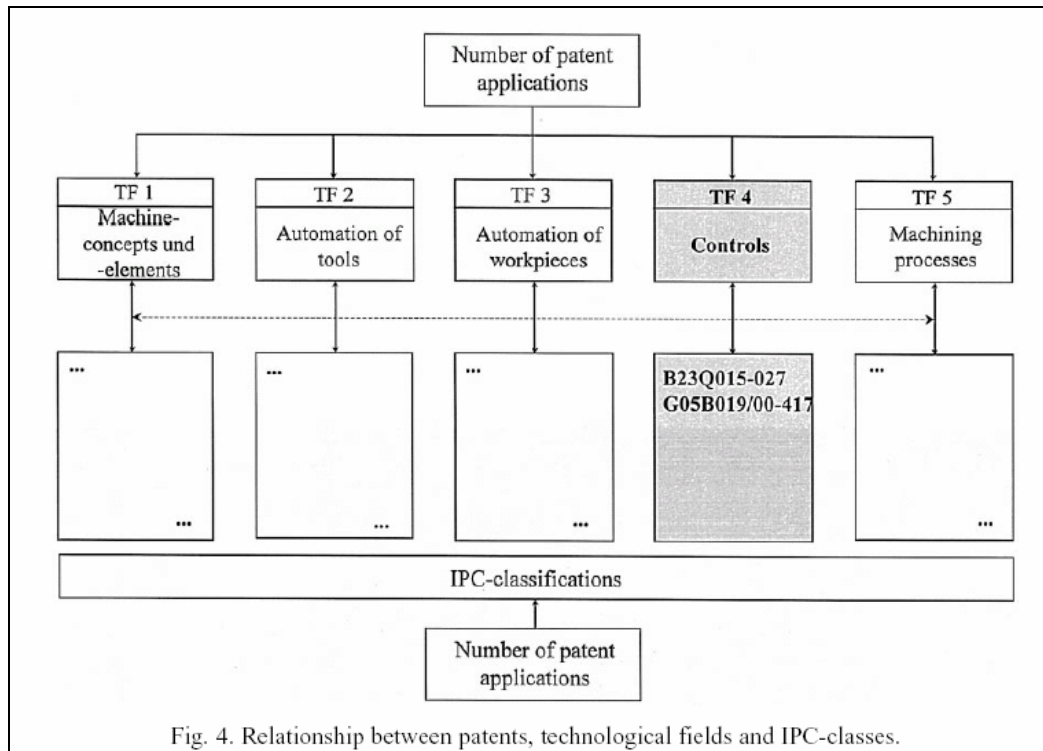


Fig. 4. Relationship between patents, technological fields and IPC-classes.

Même dans des secteurs comme les services, où généralement le rôle des brevets est relativement faible, des pays comme l'Italie se préoccupent de leur impact.¹⁰

Des études portant sur le management de la connaissance à partir de la propriété intellectuelle sont aussi réalisées. Il faut dans ce domaine citer particulièrement la première étude comparative réalisée entre le Royaume-Uni et les USA.¹¹ Des comparaisons sur les options stratégiques de dépôt de brevets ont aussi été analysées pour mettre en évidence dans certains secteurs sensibles (à des fins stratégiques) comme les biotechnologies et de génome par exemple, les différences existant entre les USA, l'Europe et le Japon.¹² Dans cette étude, la conclusion de l'auteur est que les stratégies sont par essence les mêmes ou très proches, mais que les différences les plus importantes apparaissent au niveau des domaines dans lesquels les brevets sont déposés, donc en fait au niveau des choix technologiques. Une autre différence apparaît aussi en fonction du volume des brevets déposés par différentes multinationales dans les dépôts offensifs ou défensifs.

L'OCDE, d'autre part, se préoccupe de plus en plus des brevets comme base permettant l'étude de l'internationalisation des technologies¹³. Dans ce travail, on décrit :

¹⁰ Innovation in the Service Sector Results from the Italian Statistical Survey - Rinaldo EVANGELISTA and Giorgio SIRILLI - Technological Forecasting and Social Change 58 - p. 251-269 (1998).

¹¹ Intellectual property strategy in Japanese and UK companies: patent licensing decisions and learning opportunities - Robert H. PITKETHLY - Research Policy 30 2001 - p. 425-442.

¹² A patent strategy for genomic and research tool patents: are there any differences between the USA, Europe and Japan ? - Jeffrey L. IHNEN - DDT Vol. 5, No. 12 December 2000.

¹³ The internationalisation of technology analysed with patent data - Dominique GUELLEC, Bruno van POTTELSBERGHE de la POTTERIE - Research Policy 30 (2001) - p. 1253-1266.

" ... three new patent-based indicators of internationalisation of technology reflecting international co-operation in research and the location of research facilities of multinational firms. They witness both an increasing trend towards the globalisation of technology in the OECD area and large cross-country differences in the extent of internationalisation. An empirical analysis shows that the degree of technological internationalisation is higher for small countries and for countries with low technological intensity. Finally, two countries are more likely to collaborate if they are geographically close to each other, if they have a similar technological specialisation and if they share a common language. Being member of the European Union involves more cross-border ownership but does not entail more research co-operation than it is implied by the above factors. Nordic countries have a particularly high propensity to collaborate together. "

On doit aussi noter au sujet des indicateurs issus des brevets pour les pays de l'OCDE, le travail réalisé par l'Université de Calgari en Italie qui concerne la prise en compte de l'internationalisation de la prise de brevet comme indicateur de la spécialisation technologique nationale. Les dépôts de brevets de six pays de l'OCDE sont analysés à partir de la même source d'information. Pour chacun de ces pays, le niveau de dépôt strictement national par rapport aux dépôts internationaux (avec une variance par nombre de pays de dépôt en plus du dépôt national) est analysé. Des corrélations sont ensuite effectuées pour positionner chacun de ces pays et fournir un indicateur national de positionnement technologique. Dans ce travail, un certain nombre de remarques sur les sources d'information sont en outre explicitées ¹⁴ et en même temps les auteurs font apparaître que les motivations du dépôt national par rapport à un dépôt international pouvant être très variable, les corrélations obtenues par l'analyse précédente peuvent, dans certains cas, être soumises à réflexion.

Ainsi, de plus en plus de pays font appel à l'analyse des brevets comme outil de management. Même des pays auxquels on n'aurait pas nécessairement fait référence, comme la Bulgarie, utilisent maintenant cette méthodologie, à la fois pour connaître ce qui se fait (patent comme " think tank "), mais aussi pour essayer d'élaborer des stratégies permettant d'intégrer plus rapidement un niveau de production d'exportation ¹⁵. Ceci est inévitable car, pour pouvoir s'adapter à un système technologique très évolutif et particulièrement complexe ¹⁶, les brevets constituent un indicateur de choix, puisque la majorité des données qui apparaissent dans ces derniers ne sont pas publiées ailleurs.

3 - METHODOLOGIE

La méthodologie que nous adopterons est largement basée sur les travaux bibliométriques qui vont consister à créer par des corrélations multiples entre les différentes données disponibles dans des brevets, des indicateurs plus complexes que les simples comptages ou séries chronologiques.

Nous aurons donc à traiter les points suivants :

- **La sélection du corpus**

Pour réaliser une étude bibliométrique, les corpus doivent être homogènes. Ainsi seront privilégiées les séries de brevets provenant de bases de données les plus larges et les plus homogènes possibles, telles les bases de données des brevets US, européens ou japonais. On admet en effet que les brevets représentant une certaine valeur, sont tous déposés dans ces diverses zones. Ainsi, les meilleurs brevets se retrouvent-ils généralement dans la base des brevets européens. Pour effectuer une sélection dans un domaine technologique précis,

¹⁴ International patenting and national technological specialization - Raffaele PACI and Antonio SASSU - Technovation, vol 17, n°1, p.25-38, 1997.

¹⁵ Scientometrical indicators of national science & technology policy based on patent statistics data - Sergej ROZHKOVA - Ludmila IVANTCHEVA - World Patent Information 20 – 161-166 (1998).

¹⁶ Technology as a complex adaptive system: evidence from patent data - Lee FLEMING, Olav SORENSON - Research Policy 30 (2001) - p. 1019-1039.

il faudra utiliser principalement la classification internationale, qui peut dans certains cas, notamment au niveau de certaines technologies de pointe (lorsqu'il n'existe pas encore de classe ou de sous-classe) compléter la recherche qui utilise aussi certains mots significatifs du titre ou du résumé. On pourra aussi pour réaliser des ensembles géopolitiques, partir directement des pays où les brevets sont déposés, ou des déposants (patents assignees). Il sera ensuite possible d'utiliser la classification ou un vocabulaire prédéterminé pour réaliser des sous-ensembles.

- **Les corrélations à partir desquelles se dégageront des indicateurs. Nous considérerons ici deux cas :**

Les séries chronologiques sont en fait des comptages plus ou moins sophistiqués et la réalisation de listes qui pourront être représentées sous forme graphique. On pourra aussi pondérer les fréquences d'apparition des brevets par des rapports du nombre de brevets pour une technologie au nombre de brevets total. La même chose peut être faite en fonction des pays ou des sociétés ...

Pour plus d'informations, on pourra se reporter aux références données dans la première partie de cette publication.

De même, on augmentera l'efficacité de l'utilisation de listes en réalisant des comparaisons de listes ¹⁷ en cascade pour déterminer les orientations communes et les points de divergence. ¹⁸

Les corrélations bibliométriques ¹⁹ sont les relations qui existent dans un ensemble donné entre les différents champs des références brevets. On obtient ainsi des indicateurs plus sophistiqués ²⁰ mettant réellement en évidence les stratégies, les réseaux d'acteurs et les compétences des individus ou des sociétés. Pour ce faire, on se repose sur l'expertise acquise lors du développement de systèmes d'analyse complexe tel Matheo Patent ²¹. Par exemple, pour connaître les technologies ou les applications les plus utilisées d'un domaine, il faut analyser toutes les classes internationales présentes dans chacun des brevets de l'ensemble, pour réaliser ensuite par la méthodologie des matrices carrées de classes, le réseau des classes et leur environnement.

Les technologies ou les applications clés seront représentées par les classes qui sont les nœuds le plus importants du réseau. De même, si nous sommes intéressés par la réalisation des réseaux de co-déposants, ou des réseaux d'inventeurs, l'approche sera la même, seul le champ analysé différera. Par contre, les matrices dissymétriques inter-champs, conduisent à la détermination des compétences (qui fait quoi, c'est-à-dire quel ensemble de classes environne un auteur ou une entreprise, etc...).

On aura ainsi la possibilité de développer soit sur l'ensemble général sélectionné ou sur des sous-ensembles, des indicateurs qui généralement traiteront des corrélations entre inventeurs et CIB, déposants et CIB, déposants et inventeurs. Ceci conduit soit globalement, soit sur des ensembles précis à déterminer les compétences générales des inventeurs, des déposants et ensuite les inventeurs liés à un déposant ou à des déposants particuliers.

¹⁷ Competitive Technology Assesment. Strategic patent clusters obtained with non boolean logic. New application of the Get Command - H. DOU, P. HASSANALY, L. QUONIAM, A. LA TELA - World patent Information, vol.12, n°4, 1990 - p.222-229.

¹⁸ Principles and Methodology of Technology Watch and Competititve Intelligence - Henri DOU - EPO - European Patent Office - Vienne 7 Novembre 1994.

¹⁹ L'analyse des mots associés pour l'information économique et concurrentielle - Clément PAOLI, Bernard DELCROIX et Renaud EPPSTEIN - Colloque sur l'Information Elaborée, Ile Rousse, 18 Octobre 2002.

²⁰ Perception d'un programme de R&D à travers l'analyse bibliométrique des banques de données japonaises - H. HAON, C. PAOLI, H. ROSTAING - Actes du Colloque IDT 93, L'Information Intelligence de l'Entreprise, organisé à Paris par l'ADBS, l'ANRT et le GEFIL, 21-24 Juin - p. 22-24, 1993.

²¹ Consulter à ce propos <http://www.imcsline.com>

4 - PRESENTATION DE L'OUTIL ET EXEMPLE DE CORRELATIONS SOPHISTIQUEES

Nous présentons ici un ensemble de résultats concernant la " carte à puce " (Smart Card). L'ensemble des données n'est pas exhaustif car nous poursuivons ici un but didactique, mais les corrélations sont réelles et montrent toutes les potentialités de la méthode choisie.

The screenshot shows the 'Mathéo Patent 3.2 (SmartCard)' application window. The main window displays a table of patents with columns for 'F', 'C', 'Pertinence', 'Brevet', 'Titre', and 'P.N.'. The selected patent is AU2137188, titled 'Methods and systems to authenticate authorizations and messages with a zero knowledge-proof system and to provide messages with a signature'. Below the table, there are tabs for 'Général', 'First Page', 'Description', 'Revendications', and 'Dessins Pdfs'. The 'Description' tab is active, showing the patent's abstract. At the bottom, there are several data tables: 'Inventeur' (listing guillou louis and quisquater jean-jacques), 'Déposant' (listing france etat, philips nv, and telediffusion fse), 'Application Number' (ep19880402231), 'Priority Number' (fr19870012366), 'Equivalents' (listing various patent numbers), and 'CIB Class' (G07F and H04L).

F	C	Pertinence	Brevet	Titre	P.N.
		8	AU2137188	Methods and systems to authenticate authorizations and messages with a zero knowledge-proof system and to provide messages with a signature	EP0311470
			AU2506297	Method of securely loading commands in a smart card	EP0798673
			AU2729897	System and apparatus for smart card personalization	US5889941
		5	AU2914497	METHOD FOR THE PRODUCTION OF A SMART CARD, SMART CARD AND DEVICE FOR THE PRODUCTION THEREOF	WO9853424
			AU2930097	Smart card computer adaptor	US5752857
		5	AU2972399	Fault tolerant smart card.	EP0328062
			AU3016889	Fare collection system using microwaves	US4977501
		5	AU3336799	Method for carrying out a secure transaction using a smart card via a telecommunication network	FR2778806
			AU3441799	A COMBINED SMART CARD AND HAND-HELD TERMINAL	WO9959103
			AU3608700	Portable smart card communication device	US6259769
		3	AU3898599	Smart card personalization in a multistation environment	US6196459
			AU4007399	SMART-CARD AND MEMORY MODULE ADAPTER	WO9963483
		7	AU4412300	RADIOTELEPHONE TERMINAL WITH SMART CARD EQUIPPED WITH BROWSER	WO0069191

Fig. 4. Représentation par titres

Après avoir interrogé et téléchargé, de la base de données des brevets Européens, les brevets concernant la carte à puce, les résultats sont présentés directement sur l'écran, les brevets étant listés par n° de brevet et titre.

Pour certains brevets, un coefficient de pertinence a été indiqué par l'utilisateur. Pour chaque brevet, la fenêtre en bas de l'écran permet de visualiser les différents champs du signalement, ainsi que la première page, la description, les revendications (claims) et les dessins, si ces descriptifs ont été demandés lors de l'interrogation initiale.

Dans le bandeau situé en haut de l'écran, on peut sélectionner la présentation des brevets, par titre (c'est la sélection implicite), mais aussi par déposants, inventeurs, ou codes CIB. La liste des brevets par codes CIB (Classification Internationale des Brevets) est présentée dans la figure suivante :

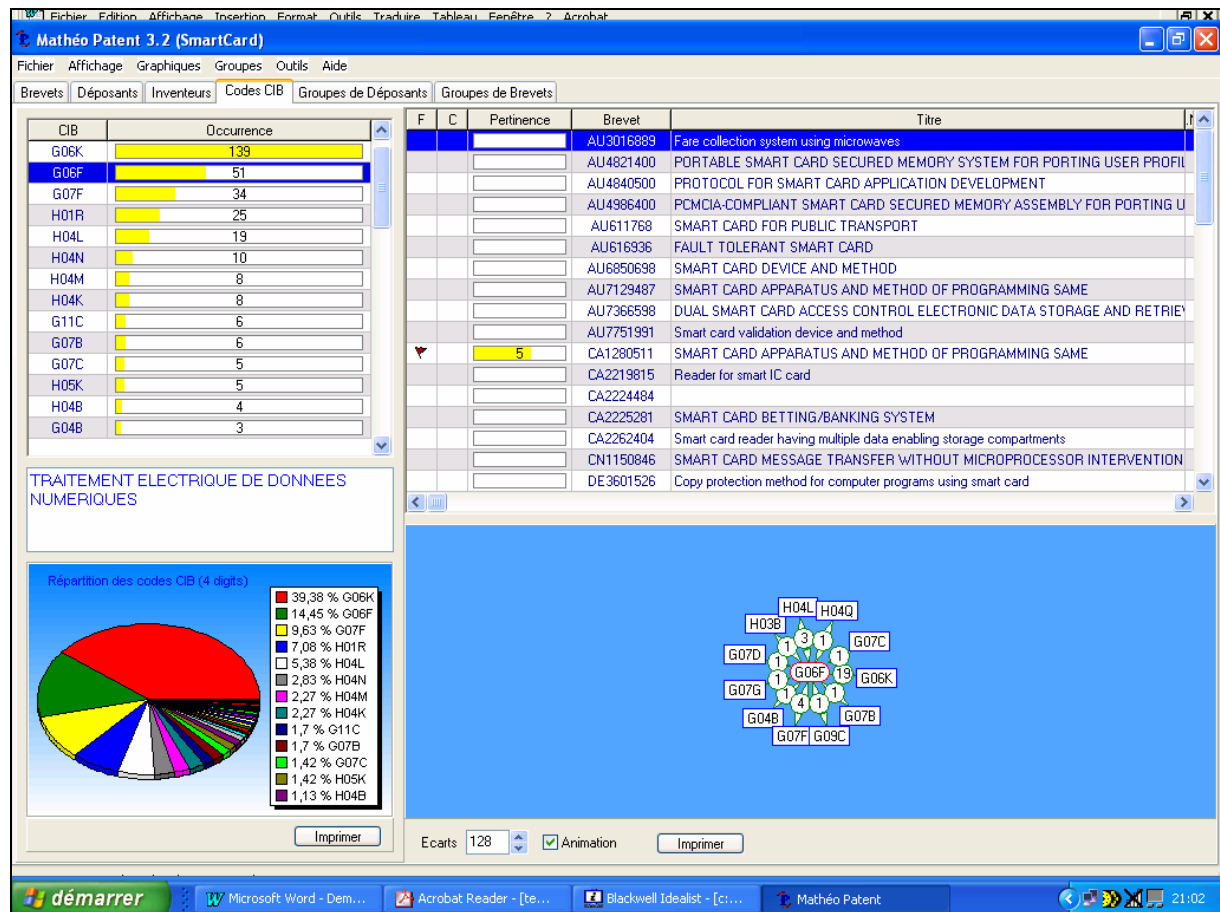


Fig. 5. Représentation par codes CIB

On a sur la partie gauche l'ensemble des codes présents dans tous les brevets téléchargés classés par fréquence, ainsi que la représentation en camembert de ces différents codes. Pour chacun de ces derniers, la sélection (ici le code G06F (quatre premiers caractères de la CIB), est présentée avec son environnement, c'est-à-dire les autres codes CIB présents en même temps dans différents brevets. Un simple clic sur un titre de brevet (partie droite de l'écran) permet de revenir à la présentation initiale (fig. 4.).

Noter que toutes les représentations infographiques peuvent être imprimées.

En suivant le même bandeau (deuxième à partir du haut), on peut aussi sélectionner manuellement à partir du téléchargement initial des brevets que l'on regroupera. Cette sélection peut être faite en partie par titre, de la CIB, des déposants, des inventeurs, des pays de dépôt, etc ...).

En sélectionnant dans le premier bandeau en haut de l'écran, l'option graphique, on accède à toutes les corrélations et histogrammes réalisés automatiquement lors du téléchargement, c'est-à-dire : les histogrammes, les réseaux et les matrices.

En sélectionnant l'option outils, on accède à la liste de la CIB, la liste des codes ISO (Pays de dépôt), plus d'autres outils de manipulations des fichiers (copies, effacement, etc ...).

Exemples de tris et de corrélations

Nous allons présenter ici un simple aperçu de ce qui peut être traité. En effet, les possibilités sont très nombreuses et il est nécessaire de sélectionner celles qui seront le plus adaptées à l'étude qui doit être réalisée.

Les histogrammes :

Ils concernent les fréquences de codes CIB, de déposants (patent assignees), d'inventeurs, les séries chronologiques (dates de priorité, de dépôt, ...).

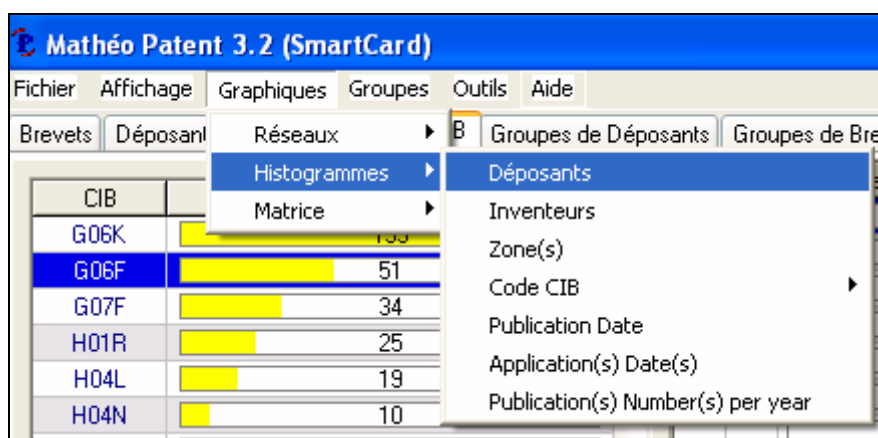


Fig. 6. - Les différents histogrammes pouvant être réalisés.

Dans la figure suivante, nous mettons en évidence un histogramme des principaux inventeurs, la présentation pouvant être faite soit pour la totalité de ces derniers, soit tranches par tranches en fonction des fréquences :

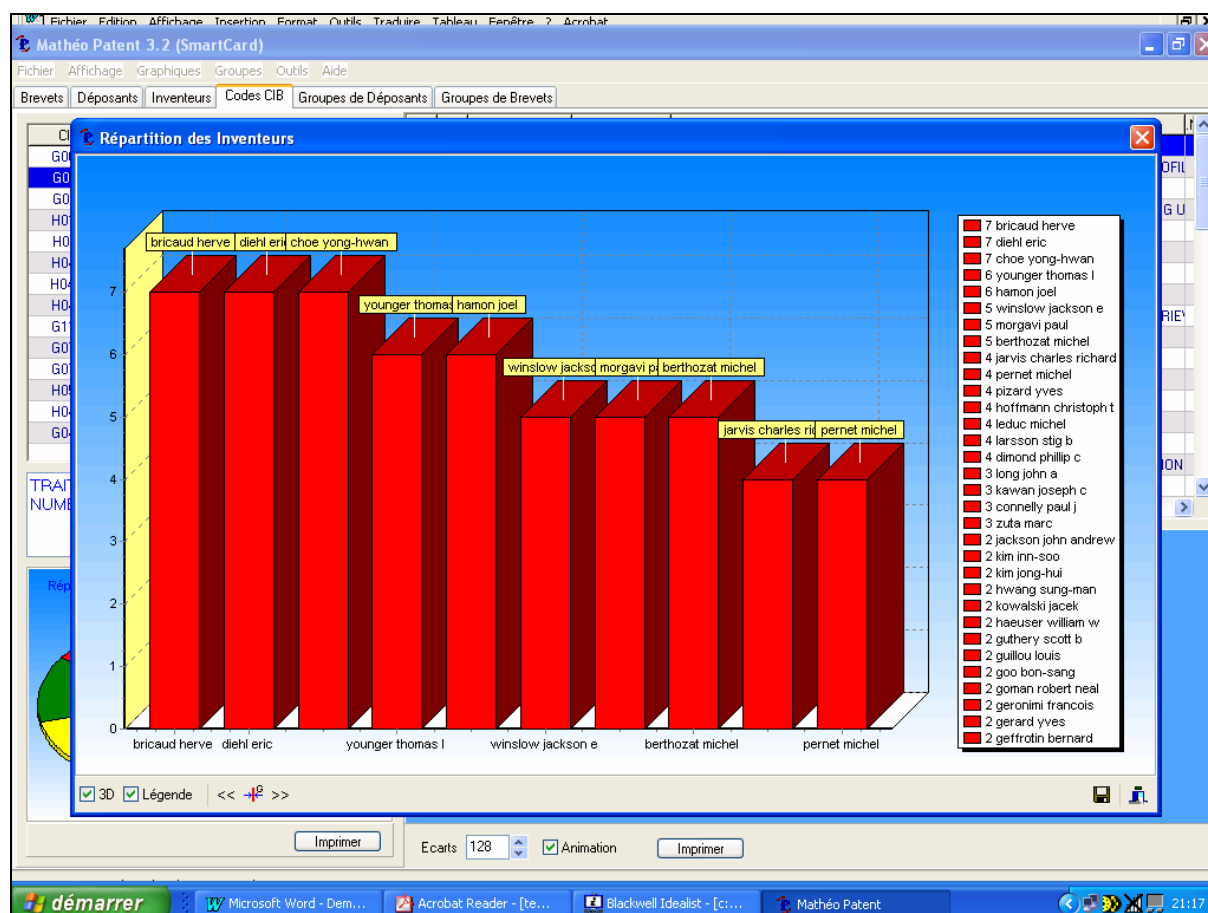


Fig. 7. Histogramme des principaux inventeurs

La figure suivante permet de mettre en évidence la série chronologique du nombre de brevets publiés par année.

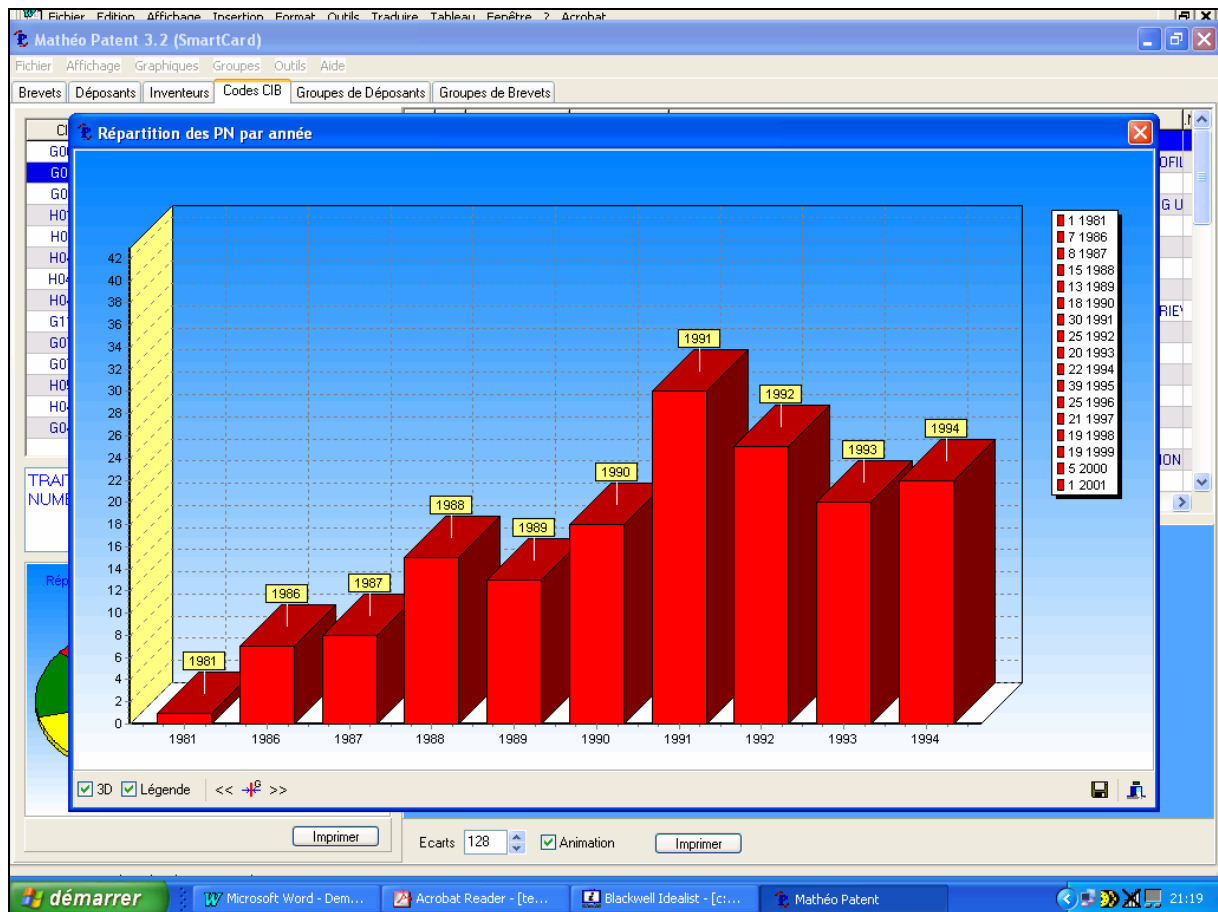


Fig. 8. - Répartition annuelle des brevets publiés par l'Office Européen (le numéro de publication attribué à un brevet lorsque la demande de brevet est publiée).

Les réseaux :

L'utilisation des réseaux est une méthode très puissante pour créer des indicateurs, comparer des politiques, mettre en évidence les relations existantes entre les thèmes, les déposants, les inventeurs, les technologies, etc ...



Fig. 9. - Principaux réseaux pouvant être réalisés

La figure 10 laisse apparaître un réseau technologique mettant en jeu la classification internationale. Notons que les réseaux qui sont indiqués ici sont des réseaux symétriques (matrices carrées). Pour les réseaux mettant en jeu des matrices dissymétriques (par exemple inventeurs et les codes de la CIB), nous utiliserons la deuxième génération de logiciel, soit Matheo Analyzer.²² En effet, les choix sont multiples et ne peuvent pas être tous traités automatiquement comme dans Matheo Patent.

²² Consulter à ce propos <http://www.imcsline.com>

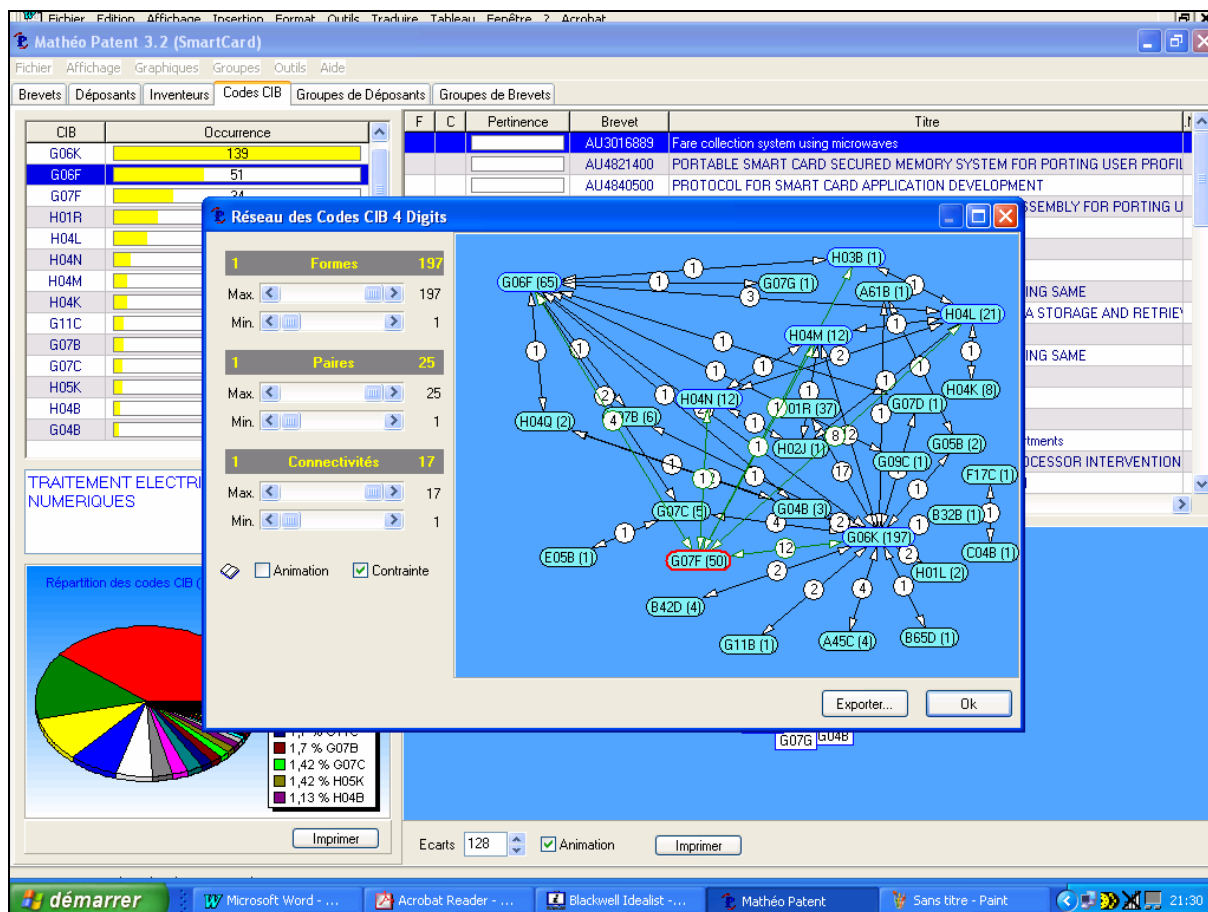


Fig. 10. - Représentation du réseau des codes CIB à quatre caractères.

Nous pouvons noter sur la partie gauche de la fenêtre la présence d'un certain nombre de curseurs qui nous permettent de faire varier l'ensemble des fréquences des codes et des paires de codes, afin de sélectionner les sous-réseaux les plus pertinents. On dégage ainsi les CIB majeurs, etc ...

La représentation en matrice :

C'est à partir de celle-ci que les réseaux sont réalisés. Mais, les matrices peuvent aussi être transférées vers d'autres logiciels pour permettre des traitements et des représentations différentes.

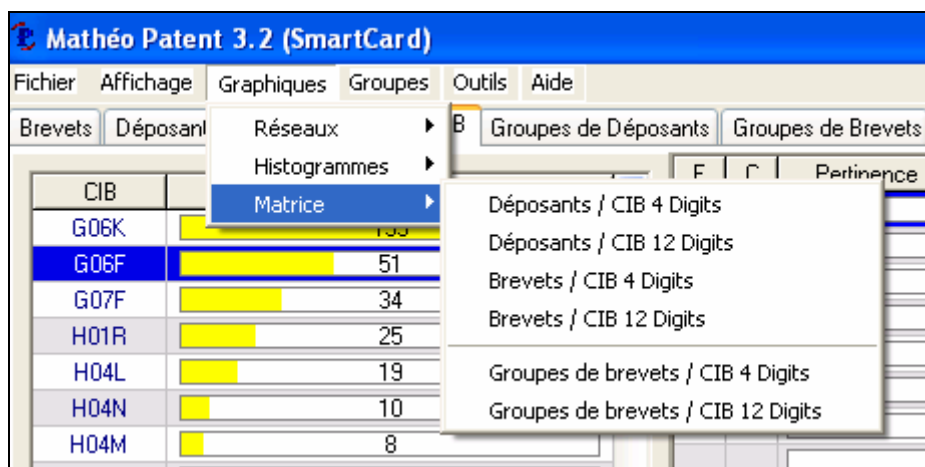


Fig. 11. - Sélection des différentes matrices possibles.

	G06K19/07	G06K7/06	H01R13/19	H01R23/72	G06K13/063	G06K7/00	H01R13/52	G06K13/08	H04L9/01
aduk moshe	1								
aintila ahti	1								
alcatel austra		1	1	1					
alcatel radiot		1			1	1	1		
alps electric i							1		
altman william									1
american car									
anzai kotaro									
applied syste									
ascom hasler									1
asea brown b									

Fig. 12. - Représentation d'une partie de la matrice corrélation entre déposants et codes CIB à douze caractères.

Nous avons vu dans le cadre de la représentation en réseau que nous traitons simplement des réseaux issus de matrices carrées symétriques. Nous allons maintenant brièvement aborder la réalisation des matrices dissymétriques, outil de puissance supérieure, puisqu'il donne accès aux compétences et groupe de compétences.

Pour cela, nous allons utiliser Matheo Analyzer, qui à partir d'un téléchargement permet de formater celui-ci, pour extraire les champs ou parties de champ devant être pris en compte pour la réalisation des matrices dissymétriques.

Nous proposons ici un écran de Matheo Analyzer montrant une série de brevets avec comme entrée de présentation la classification internationale :

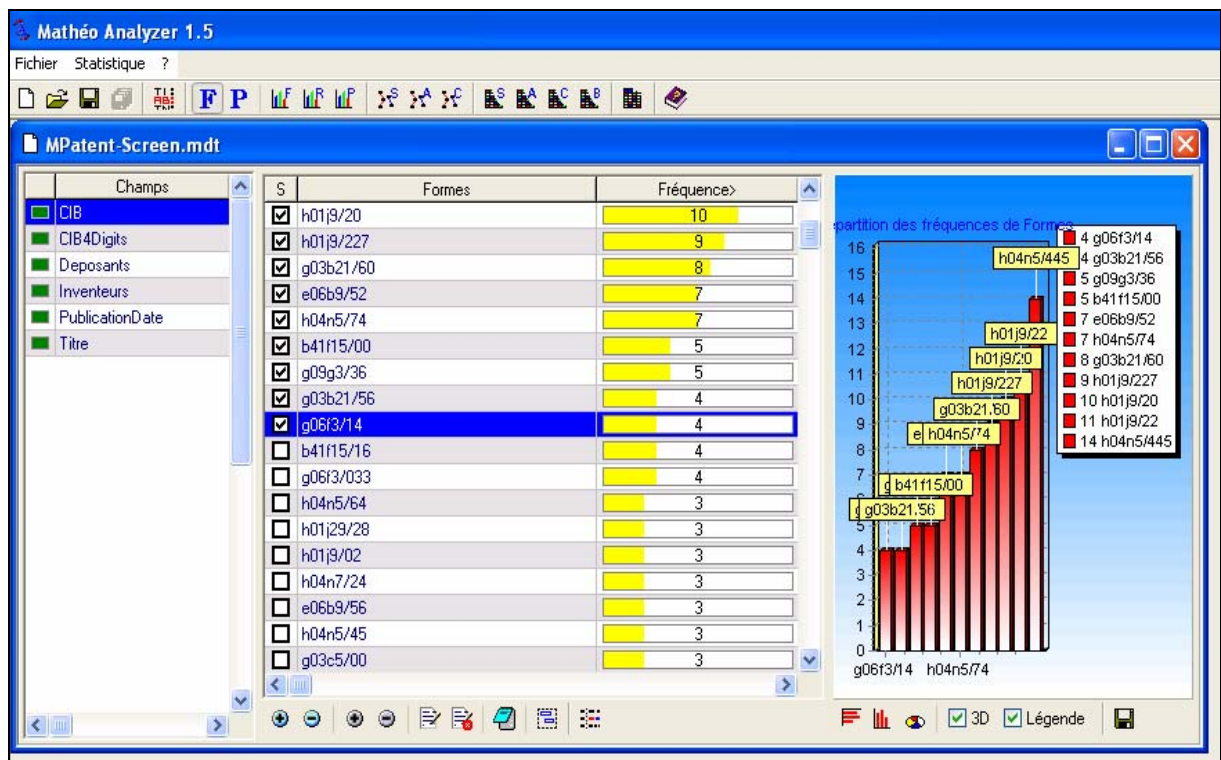


Fig. 13. - Représentation dans Matheo Analyzer

Sur la partie gauche de l'écran, nous pouvons sélectionner le champ qui sera représenté en histogramme : CIB, déposants, inventeurs ... La partie centrale permet de choisir dans le champ sélectionné les éléments qui constitueront l'histogramme. Cette manière de procéder est utile lors de la rédaction de rapports.

La partie haute de l'écran donne accès dans un bandeau aux différentes représentations dissymétriques.

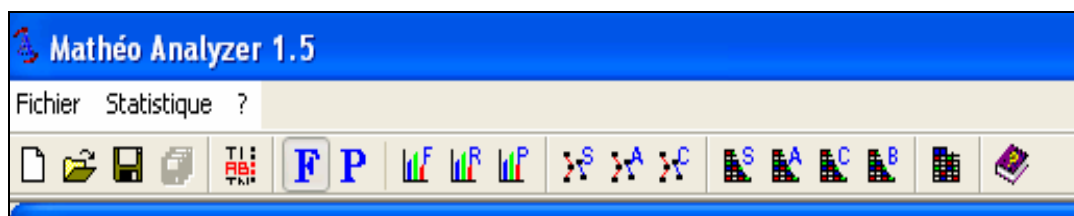


Fig. 14. – Matheo Analyzer

Nous indiquons ici les différents choix possibles pour réaliser des corrélations dissymétriques :

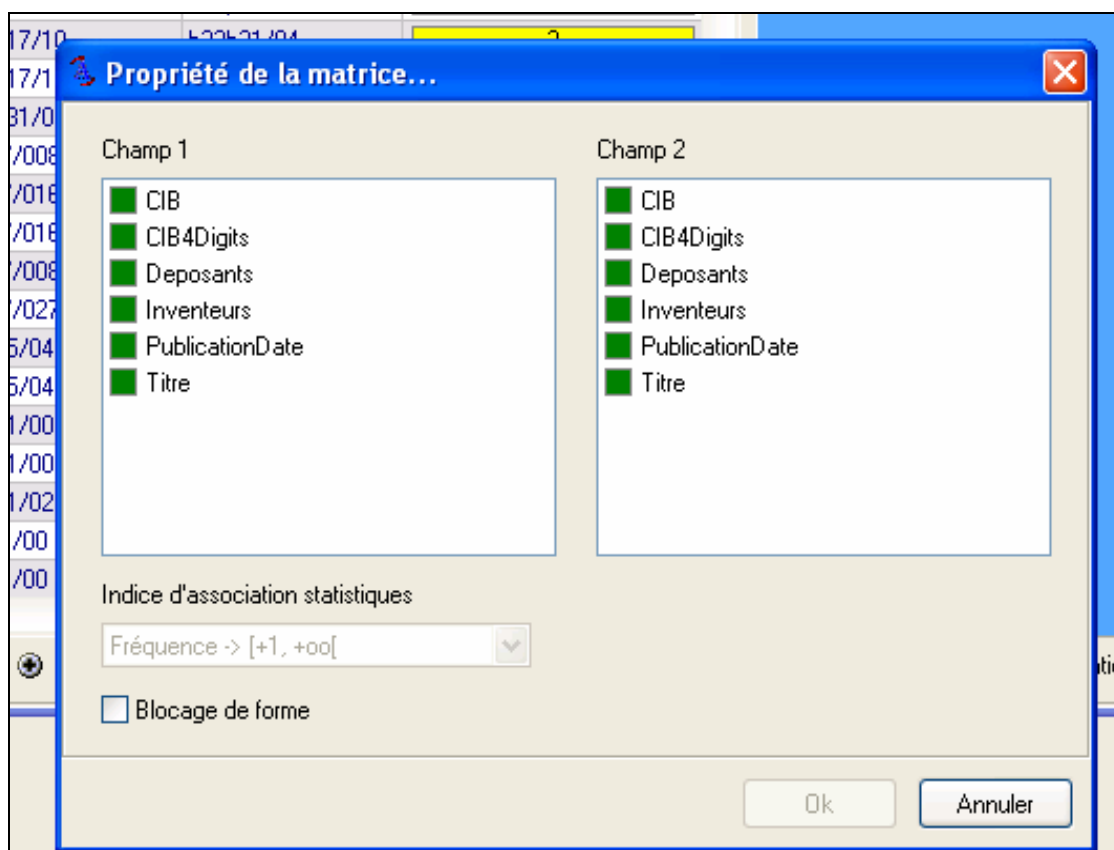


Fig. 15. - Les différents champs présentés pourront être corrélés.

Exemple de corrélations (réseau) entre les dates de dépôt et la CIB4 caractères (chronologie des technologies déposées en fonction des années).

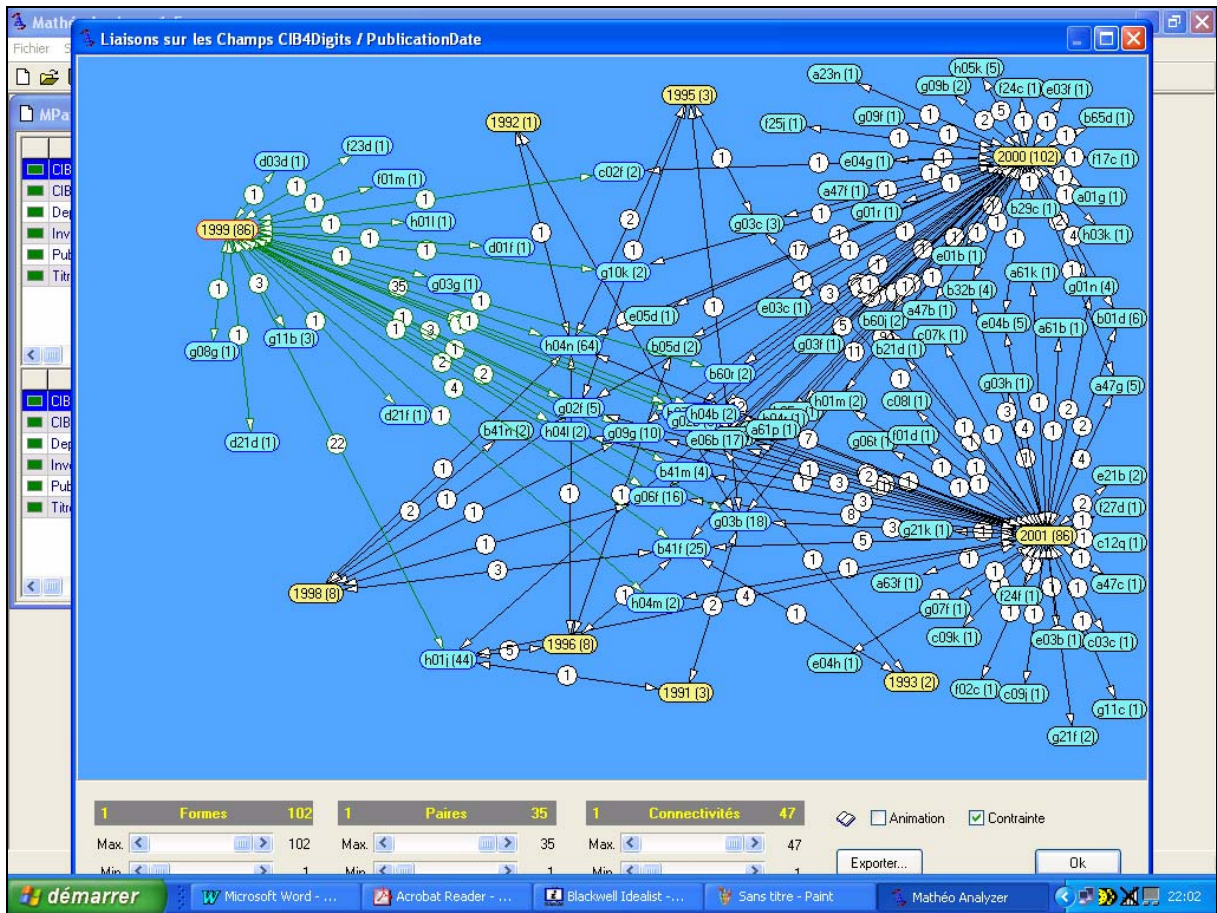


Fig. 16. - Chronologie des technologies concernées en fonction des années.

Dans cette représentation, on met en évidence les grappes de technologies qui ont fait l'objet de publication pour l'année considérée. On peut ainsi suivre les domaines (codes CIB) faisant l'objet d'une protection, donc d'un intérêt, par année. On peut faire le même graphe en corrélant les déposants et les dates, ce qui permet d'avoir une bonne idée de l'activité de dépôt d'une société, etc ...

De la même façon que dans Matheo Patent, les matrices permettant la création des réseaux peuvent être facilement réalisées et transférées dans d'autres logiciels. Nous donnons ici un exemple de la matrice déposants/dates de publication :

	aikawa	tekko	akad	a n	kryl	aksionemoe	allied	signal	ir	alliedsignal	ci	alliedsignal	tu	auchno	i	skij	baker	hughe:
1991																		
1992																		
1993																		
1995																		
1996																		
1998																		
1999			1							1								
2000				1		1										1		
2001	10								1			1						1

Fig. 17. - Présentation de la matrice déposants versus dates de dépôt.

5 - CONCLUSION

Nous avons montré que les analyses de brevets permettaient de réaliser les indicateurs les plus divers. Actuellement, simplement par effet mécanique, le nombre de brevets croît. De ce fait, il va être nécessaire d'utiliser des méthodologies et des outils de plus en plus sophistiqués pour réaliser des analyses fines et des corrélations pouvant donner naissance à des indicateurs plus pertinents que ceux, globaux, utilisés dans le passé. La possibilité d'utiliser largement la classification internationale, les dates de dépôt, de priorité, les pays de dépôt, les inventeurs, les firmes déposantes, etc ..., permet dans un champ donné technique ou plus global comme des applications de santé, de défense, etc ... de faire émerger des images représentatives de l'activité du secteur. De tels outils, qui condensent l'information et qui sont d'une mise en œuvre rapide, vont devenir indispensables. Actuellement, en utilisant la structure des bases de données disponibles, entre autres celle de l'EPO, il est possible de mettre en place des analyses globales satisfaisantes pour donner aux personnes intéressées la meilleure vision possible des interactions qui ont lieu dans le domaine les concernant ²³.

Il est certain que les indicateurs actuels seront sans doute dépassés. En effet, outre l'évolution rapide du domaine de la propriété industrielle ainsi que des domaines qui sont protégés, il est vraisemblable qu'on s'intéressera de plus en plus à une corrélation automatique des contenus et non plus des simples éléments descriptifs pris en compte dans Matheo Patent et Analyzer. Cependant la vitesse et la facilité d'interrogation et d'analyse actuellement possibles (une dizaine de minutes pour interroger, télécharger et analyser trois à quatre cent brevets) rendent ces méthodes et ces outils de plus en plus indispensables pour éclairer les choix stratégiques. Le travail présenté ici n'a pas pour objectif de remplacer les travaux recherche et analyse du domaine légal de la propriété industrielle, mais seulement de mettre en évidence la puissance de traitement d'une simple personne munie d'un logiciel adéquat et d'une ligne ADSL (même premier niveau) pour accéder à l'Internet. Ceci permet d'utiliser les ressources des bases de données brevets comme " think tank " d'une part, comme révélateurs du paysage technologique d'autre part et ceci en bénéficiant d'une totale gratuité quant à l'accès aux sources d'information.

* * *

²³ Patents, Home made databases and automatic benchmarking - H. DOU, M. CRENER, JM Jr DOU - Innovation et Brevets Lyon, 14-15 Mai 1998

NOTES DE
LECTURE

L E E S N O T A



1. Le catalogue : méthodes et pratiques. II, Les enregistrements sonores, la musique imprimée, les ressources électroniques, les documents cartographiques, les vidéo-grammes - sous la direction de Marie-Renée CAZABON, avec la collaboration de Pierre-Yves DUCHEMIN ... [et al.] - 2^e éd. complètement revue et corrigée - ELECTRE - Editions du Cercle de la Librairie - 2003 - Format : 17x24 cm - 707 p. - ill. en n. - 47 € - (Collection Bibliothèques, ISSN 0184-0886) - ISBN 2-7654-0824-6.

Les différents auteurs ont réuni leur expérience d'enseignants et leurs pratiques professionnelles issues de grandes bibliothèques françaises - nationale, publiques, spécialisées - pour réaliser un manuel de catalogage. Il complète parfaitement le volume I reprenant le catalogage des monographies et des publications en série.

Ici les lecteurs trouveront un excellent manuel pratique leur permettant de mieux comprendre et appliquer les normes ISBD et AFNOR relatives au traitement des enregistrements sonores (CD audio, disques...); de la musique imprimée (partitions musicales); des documents cartographiques (cartes, plan...); des vidéo-grammes (DVD, cassettes vidéo...) et enfin des ressources électroniques comme les fichiers informatiques, les sites web, les CD-ROM ... C'est ce dernier chapitre qui représente l'apport majeur de cette nouvelle édition ¹.

Chaque chapitre est consacré à une

norme spécifique où chaque zone, chaque élément est défini, expliqué et relié à plusieurs exemples complets y compris les accès au catalogue-auteurs. L'ensemble est complété de glossaires spécialisés et d'index de difficultés très précieux qui renvoient aux paragraphes des normes et localisent les exemples.

On peut simplement regretter que les auteurs n'abordent pas suffisamment la problématique des multiples mentions de responsabilité et fonctions parfois peu connues présentes dans les documents sonores, audiovisuels et multimédia et qui laissent souvent les catalogues perplexes vu leur nombre. On aurait aimé y trouver les solutions pratiques mises en place dans les médiathèques françaises.

Un ouvrage que je recommande à toute personne devant gérer un fonds multimédia.

I. SOMVILLE-CORNET

¹ L'édition précédente date de 1992.

2. Enterprise Content Management - Building a Scalable and Effective Content Infrastructure - Butler Group - 02/2003 - 356 p. - ISBN 0-9542845-7-7.

Référence :

Voir le site de cette firme anglaise en : www.butlergroup.com

Au 24/03/2003 :

www.butlergroup/reports/com

Note liminaire :

La gestion des connaissances (KM - knowledge management) est une combinaison entre des personnes, des processus et des technologies en vue d'obtenir de nouvelles façons de créer, de partager et de retenir la connaissance.

La gestion du contenu (content management) est une notion plus pragmatique : c'est en général un logiciel, souvent focalisé sur la publication, le stockage et la recherche de documents sur un site web, internet ou intranet. Ce logiciel a souvent des modules d'exportation vers internet, quasiment la seule interface existant de nos jours, mais aussi vers des impressions ou des cd-roms.

Ce livre aborde le sujet sous les différentes facettes ci-après :

Section 1 : Management Summary

Le Content management et le Data management sont deux aspects du même problème. Ils sont nécessairement convergents, et les organisations devront acquérir une infrastructure robuste et assez souple pour gérer le contenu structuré comme non-structuré.

Tout ECM doit répondre à un vaste échantillon de contenus à de multiples niveaux de l'organisation. Un ECM doit absolument avoir subi une analyse de la valeur.

L'intégration est la clé du succès d'un ECM : le contenu doit être accessible à partir de son lieu d'origine, quel que soit le type de logiciel qui l'englobe.

Butler précise qu'il existe un degré surprenant de différences entre ECM, peu de solutions étant réellement multi-environnements.

Enfin, Butler prédit que les prochaines années verront une consolidation du marché, les acteurs de niche étant rachetés par des sociétés plus importantes.

Section 2 : Introduction

Explication du marché ECM à l'intention des dirigeants.

- 2.1 Enterprise Content Management Defined
- 2.2 Drivers for Enterprise Content Management
- 2.3 Measuring the Value of Content
- 2.4 Content-Aware Applications

Section 3 : Technology Features

Explication des concepts clés de l'ECM

- 3.1 Workflow and Business Process Management
- 3.2 Search and Categorisation
- 3.3 Content Lifecycle Management
- 3.4 Document Management Features
- 3.5 Content Distribution
- 3.6 Records Management
- 3.7 Administration
- 3.8 Collaboration
- 3.9 Knowledge Management in Content Management

Section 4 : Architectures and Models

Cette section se focalise sur les différents aspects d'une architecture ECM. Le rôle des métadonnées et de leurs stan-

dards est abordé. Les options concernant le repository sont décrites, du " single repository " aux configurations comprenant de multiples repositories répartis.

- 4.1 Content Management Architectures
- 4.2 Metadata
- 4.3 Repositories
- 4.4 Storage
- 4.5 Performance
- 4.6 Security
- 4.7 Standards
- 4.8 Integration

Section 5 : Market Analysis

Evolutions du marché depuis le dernier rapport Butler (fin 2001).

- 5.1 Market Dynamics
- 5.2 Regulations and Compliance
- 5.3 e-Government Initiatives
- 5.4 Implementation and Roadmap
- 5.5 Futures

Section 6 : Tables

Positions respectives des vendeurs, analysés dans différents schémas élaborés par Butler.

- 6.1 Butler Group Enterprise Content Management Features Matrix
- 6.2 Butler Group Enterprise Content Management Product Capability Diagrams
- 6.3 Butler Group Enterprise Content Management Lifecycle Positions
- 6.4 Butler Group Enterprise Content Management Product Performance Table

Section 7 : Comparisons

- 7.1 Product Comparisons
- 7.2 Comparison of Vendor Strategies

Section 8 : Technology Audits

Le classement de Butler met en exergue les produits divine, Documentum et Vignette, alors que le produit Fujitsu a un rating " under-perform ". Ce rapport est

imprimé avant la mise sous Chapitre 11 de la société divine.

(Le " Chapter 11 " est aux Etats-Unis un chapitre de la loi sur les faillites qui autorise une entreprise à demander la protection momentanée du gouvernement pour échapper temporairement à ses créanciers et éviter la faillite.)

divine - Content Server 5.0
 Documentum - Documentum 5
 Fujitsu - Interstage Contentwiz 5.0
 Gauss - Gauss VIP Enterprise 8.1
 Hummingbird - Hummingbird Document Management
 IBM - Content Manager 8.1
 Interwoven - TeamSite
 Percussion Software - Rhythmyx Content Manager V4.5
 SAP - mySAP Enterprise Portal
 Stellent - Stellent Content Management 6.0
 Vignette - Vignette V7

Section 9 : Vendor Profiles

Cette dernière partie reprend le reste des acteurs du marché, avec un bref profil des sociétés qui n'ont pas fait l'objet d'un rapport complet (voir section 8).

Autonomy
 BroadVision
 CoreMedia
 Day Software
 FileNET
 iManage
 Inxight
 Mediasurface
 Merant
 Microsoft
 Obtree
 Open Text
 Oracle
 Red Dot
 Tridion
 Venetica
 Verity
 Workshare
 Zope

3. L'entreprise et ses données techniques. Méthodes pour une documentation maîtrisée - Michel CATTAN - Afnor (Saint-Denis La Plaine) - 2001 - Format 16x24 cm - 380 p. - 50 € - ISBN: 2-12- 473- 211- 0.

L'environnement des entreprises évolue de plus en plus vite : mondialisation, nouveaux métiers, technologies nouvelles, réduction de la durée de vie des produits, accroissement de leur nombre et de leur complexité technique, autant d'éléments qui contribuent à ce changement. Avec l'informatique et les technologies de l'information et de la communication, certaines fonctions sont sans doute simplifiées, mais le volume des données s'accroît considérablement, que ce soit sur papier ou sur d'autres supports, de même que le nombre d'échanges. Il est donc facile de comprendre que la quantité d'informations connaît une croissance exponentielle. Une enquête menée par Xerox rapporte que près de la moitié des cadres sont confrontés à un nombre excessif de documents pendant leur travail quotidien. Il est alors inquiétant d'apprendre que beaucoup d'entreprises ne disposent d'aucune stratégie pour conserver et rendre disponible l'information au sein de l'entreprise (" Un précieux savoir irrémédiablement perdu ", Revue *[Inter]active*, décembre 2002, p. 23). Pourquoi ce manque d'intérêt pour la gestion de l'information ? La principale raison est sans doute la difficulté de mesurer les avantages qualitatifs en matière de conception et de production, et donc en matière d'économie dans les coûts. Or, on constate de plus en plus qu'une bonne maîtrise des données techniques est source de gains en temps, en efficacité, en cohérence, en production, en qualité et finalement en compétitivité et en retour sur investissement. Elle permet, en effet, d'éviter certaines erreurs et des reprises d'études, de même que des duplications de tâches, des pertes, des dysfonctionnements, etc. Toute entreprise a donc intérêt à rechercher une gestion des données adéquate, efficace, pertinente et confiée à des professionnels. Michel CATTAN, expert en matière d'analyse des processus de l'entreprise, fait part de son expérience dans le domaine.

Au début des années quatre-vingts, certains programmes d'envergure de gestion électronique de documents (GED) ont déjà été mis au point. C'est aussi la période de gloire des grandes banques de données externes, qui finissent par décevoir vu les coûts, la lenteur et souvent le " bruit de fond " et le manque de pertinence. Pendant la décennie suivante, des perfectionnements importants apparaissent au niveau de la création et de la circulation des documents, des possibilités de traductions, des liens avec les systèmes de conception et de publication assistés par ordinateur, de la diversification des supports, de la reconnaissance de la parole. Malgré ces progrès, il reste encore des lacunes, notamment parce que la gestion de l'information technique est trop souvent sous-estimée, voire dévalorisée et considérée comme un secteur marginal. On pense trop souvent que tout le monde peut faire ce travail d'information, alors qu'il nécessite des professionnels. En cas de restriction financière, ce secteur est dès lors un des premiers visés, puisque son apport est rarement correctement apprécié.

L'ouvrage de Michel CATTAN est essentiellement pratique, pose les bonnes questions et expose les méthodes et les règles à appliquer si l'on veut maîtriser les données techniques. Il importe en premier lieu de les caractériser et de déterminer leur cycle de vie. Cela consiste à décrire la conception des produits, leur procédé de fabrication, leur fonctionnement, leur transformation éventuelle ou leur destruction en fin de course et à établir un schéma de ces séquences d'enchaînement. Cette première étape de maîtrise est suivie de la mise en oeuvre d'un système de gestion des données techniques. En fin de compte, l'auteur montre comment procéder pour disposer de données contrôlées, identifiées, codifiées pour qu'elles puissent être stockées, classées et donc recherchées, diffusées et éventuellement modifiées. Le résultat n'est pas la simple introduction d'un outil infor-

matique, mais la mise en place d'un véritable système d'information moderne avec une organisation, des outils et des méthodes appropriées et interdépendantes.

Pour rendre concrètes ces considérations qui paraissent très théoriques, Michel CATTAN fournit en deuxième partie des guides et des fiches techniques.

Les guides :

- donnent la marche à suivre pour réaliser un état des lieux selon les attentes des futurs utilisateurs et suivant la situation de l'entreprise : analyser ce qui existe et déterminer les besoins ;
- ensuite, ils aident à définir le fonds documentaire : les documents, les catalogues nécessaires, les interfaces avec les différents services.

Enfin, la dernière étape est l'appel d'offre pour un outil de gestion de la documentation.

Les fiches techniques permettent entre autres :

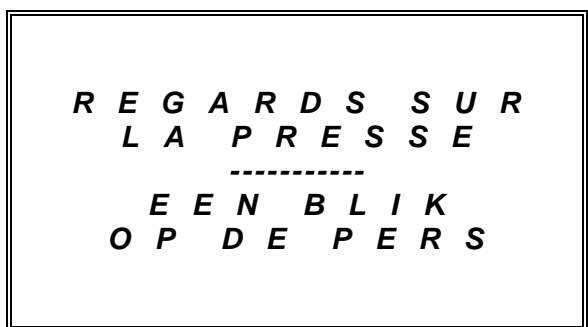
- l'identification des documents, la définition de leur nature ;
- la possibilité de contrôler les informations techniques et d'y accéder ;
- les règles d'établissement des documents et notes techniques : leur présentation, leur structure, leur pagination et numérotation, les références documentaires, les changements, modifications et marques de révision des fiches, la protection des données, le manuel de la documentation technique.

Pour terminer, le lecteur dispose d'un questionnaire type pour définir les besoins en matière de documentation et d'informations techniques.

La nouvelle économie est basée sur le savoir, dit-on. Cette vérité peut se concevoir si, et seulement si, les entreprises s'y préparent. Voici donc un ouvrage qui fournit une base solide pour ce faire ...

Christiane DE CRAECKER-DUSSART
c.decraecker@skynet.be

* * *



* **RELEVES DANS :**

1. **AIDA, 2002, V 20, n° 4, octobre-décembre :**

- a. Omaggio de l'AIDA a Jean MEYRIAT. (Hommage de l'AIDA à Jean MEYRIAT) - Maria Pia CAROSELLA - (p. 5-14).
- b. SHANNON tra documentazione e comunicazione : un profilo. (SHANNON entre documentation et communication : un profil) - Chiara TULLIO - (p. 15-21) - (11 ref.) - (11 URL).
- c. Mathematics Subject Classification e schemi correlati nell'ambito di OAI. (Mathematics Subject Classification et schémas correspondants dans le domaine de l'OAI) - Antonella DE ROBIO, Dario MAGUOLO, Alberto MARINI - (p. 23-36) - (4 ref.) - (17 URL).
- d. Il ruolo della documentazione nei progetti europei : area educativa. (Le rôle de la documentation dans les projets européens : dans le domaine éducatif) - Paola BERBEGLIA - (p. 37-43) - (4 ref.).
- e. Politica dell'informazione scientifica in Italia : una prima analisi delle variabili del processo della comunicazione scientifica. (Politique de l'information scientifique en Italie : une première analyse du processus de la communication scientifique) - Carla BASILI - (p. 45-54) - (19+14 ref.).
- f. Il programmatore di active server pages : una nuova professione nel Web. (Le programmeur d' " active server

pages " : une nouvelle profession sur le Web) - Roberto TURCHETTI - (p. 65-71) - (6 ref.).

On notera encore, sous la plume de Massimiliano TOSATOLE, (p. 75-80), le compte-rendu d'un séminaire tenu à Rome le 16 octobre 2002 ayant pour thème : I cambiamenti nel servizio de reference nell'era dell'informazione digitale (Les changements dans le service des " références" à l'ère de l'information digitale).

En outre, Maria Pia CAROSELLA fait état de huit articulets relatifs à la documentation ou à la communication, aux pages 83-90. Enfin Lisa REGGIANI traite de : *"L'Allemagne et l'économie de l'information"* (pages 91 à 93).

(J.H.)

2. **ADRIADNE :**

Adriadne (<<http://www.ariadne.ac.uk/>>) est un des périodiques électroniques les plus cotés dans le domaine de l'information, publié par UKOLN, un centre de services pour le secteur culturel, de l'information, et des bibliothèques au Royaume Uni.

Adriadne vise en première instance le domaine académique anglais, mais les articles, disponibles en texte intégral, sont cependant d'un intérêt certain pour tout spécialiste de l'information.

Chaque numéro trimestriel comprend un éditorial, 5 à 7 articles, des comptes-rendus d'événements ou de publications, ainsi que des colonnes régulières qui portent sur les bibliothèques publiques, les moteurs de recherche (par P. BRADLEY, un des spécialistes reconnus du domaines), les ' outils ' (web, ...) l'information en sciences sociales (par le SOSIG - Social Science Information Gateway) et en ingénieries (par l'EEVL - Internet Guide to Engineering, Mathematics and Computing).

Numéros parcourus : 34, 35.

ADRIADNE, Issue 35, March/April 2003 :

De ce numéro consacré majoritairement aux portails, nous avons pointé les articles suivants :

- a. Syndicated content: it's more than just some file formats - Paul MILLER

Dans le cadre de développements de portails, la collecte de contenu est fondamentale. Les techniques de syndication et de réutilisation de contenus digitaux sont de plus en plus mises à profit.

Le RSS - RDF (or Rich Site Summary)- RSS, un format XML spécifique est présenté sous ses différentes utilisations, exemples à l'appui. Sur base de son expérience, l'auteur propose des directives de bon usage (good practices), qui au delà de ce format spécifique, peuvent inspirer tous les 'architectes' de portails.

- b. Functionality in Digital Annotation: Imitating and supporting real-world annotation - Richard WALLER

Sur base du pourquoi, des caractéristiques et des problèmes posés par l'annotation 'classique', l'auteur analyse les réponses que peut apporter l'annotation digitale, qu'il définit comme " un commentaire sur une ressource disponible électroniquement en partie ou dans son entièreté, qui peut elle-même être accessible et stockée électroniquement ". Il analyse également la fonctionnalité dans quelques systèmes informatiques.

- c. What features in a Portal ? - Geoff BUTTERS

L'auteur fait son marché dans un catalogue de fonctionnalités ou services, dressé sur base de portails de différents types : moteurs de recherche, Internet Service Providers, Vortails (portails spécialisés), sites académiques. En opposition à la perception

première, la qualité d'un portail ne se mesure plus seulement à l'aune de l'exhaustivité des fonctionnalités proposées, mais surtout au choix de celles-ci en fonction du travail précis à accomplir.

V. M.

3. **AGAINST THE GRAIN, V 14, n° 6, décembre 2002-janvier 2003 :**

http://www.against-the-grain.com/Backtalk14_6.pdf

- Use statistics: are they worth it ? - Anthony W. FERGUSON - (p. 93-94) - (5 ref.).

A.W. FERGUSON, directeur de la bibliothèque de l'Université de Hong Kong, se penche sur le problème de la collecte de statistiques relatives à l'utilisation des journaux électroniques. Partant du travail réalisé dans son université en suivant les règles préconisées par ICOLC, il analyse plusieurs travaux récemment publiés sur le sujet et fait la synthèse de leurs conclusions.

L'article s'articule autour de trois questions.

- Devons-nous continuer à collecter et à analyser les statistiques d'utilisation des journaux électroniques comme nous le faisons pour les journaux imprimés.
- Si les statistiques sont un excellent outil de travail, quels sont les problèmes associés à leur collecte et à leur analyse.
- Enfin, que devons-nous faire face à un travail coûteux, difficile et parfois inutilisable : nous rendre et passer à autre chose ...?

Amener à l'utilisateur l'information dont il a besoin avec rapidité et efficacité reste la tâche principale du bibliothécaire. Dans son université, l'auteur a décidé de s'en tenir aux statistiques des éditeurs sauf en ce qui concerne les statistiques traitant des sessions

qui sont générées sur place. Lorsque la collecte des informations statistiques sera standardisée, il se remettra à la tâche.

(S.J.)

4. BIBLIOTHEEK- EN ARCHIEFGIDS, 2003, V 79, n° 1, februari :

- a. Spanning tussen publieksvriendelijkheid en documentbeveiliging : visie van een gebruiker - Heidi DENEWETH - (p. 3-8).

De VVBAD organiseerde op 14 december 2001, in Brugge, een studiedag rond " Publieksvriendelijkheid en documentbeveiliging" in archieven. Hierbij kwamen de voor- en nadelen van een digitaal gebruikerspasje aan bod, mogelijke preventie- en beveiligingsmaatregelen tegen (zware) diefstal en de confrontatie met archiefstukken op de vrije (en zwarte) markt. Archiefgebruikers worden zelden geconfronteerd met doelbewuste beschadiging of diefstal van bronnen. Toch roepen bepaalde situaties vragen op en kunnen beveiliging en preventie de gebruiksvriendelijkheid en het gevoel van privacy in het gedrang brengen.

- b. Hoe kan ik u helpen, professor ? Een peiling naar de behoeften aan elektronische bibliotheekdiensten bij academici van de KU Leuven - Werner BEYENS - (p. 9-15) - (18 ref.).

Elektronische dienstverlening wordt steeds belangrijker. Steeds meer informatie verschijnt ook langzaam maar zeker niet meer op papier maar alleen nog elektronisch. De Universiteitsbibliotheek van de KU Leuven biedt al heel wat elektronische dienstverlening aan haar klanten, academici, studenten, alumni en externen. Maar welke (nieuwe) elektronische diensten moeten nog ontwikkeld worden en met welke prioriteit ? Dat is de kernvraag van een onderzoek uitgevoerd bij academici van de KU Leuven.

- c. Een klantgericht bibliotheekconcept : het benaderen van vragen in hun context (deel 1) - Edwin VAN TROOSTENBERGHE - (p. 28-32).

Een fundamenteel nieuw concept rond informatiebemiddeling in openbare bibliotheken bestaat erin de klant te benaderen vanuit de context waarin zijn vraag ontstaan is. Als de bibliothecaris die context kent, kan hij de klant adequater bij de juiste informatiebron brengen. Daarvoor moeten de contexten, de vragen, de bronnen en de informatiebemiddelaars in kaart worden gebracht, en moeten zoekstrategieën ontwikkeld worden, of trajecten die gevolgd kunnen worden bij de meeste gestelde vragen. De auteur ontwikkelde daartoe een trechtertheorie, een manier om de klant te helpen zijn vraag te preciseren en hem zoo bij de juiste bronnen te brengen.

5. BIBLIOTHEEK- EN ARCHIEFGIDS, 2003, V 79, n° 2, april :

- a. Rijmplekken in de bibliotheek : met vallen en opstaan naar een beter rendement van de afdeling poëzie voor volwassenen - Jeroen MESSELY - (p. 3-11) - (9 ref.).

In elke openbare bibliotheek is meestal wel een poëziesamenvatting aanwezig, maar vaak is die voor verbetering vatbaar. Zowel inhoud en opstelling als promotie kunnen - soms met relatief kleine inspanningen - beter afgestemd worden op de wensen van poëziegebruiker. Een studie uitgevoerd voor een eindwerk aan de bibliotheekschool van Gent, draagt alvast wat ideeën aan.

- b. Imis de eerste Vlaamse mariene informatiedatabank - Jan HASPELAGH en Ward VANDEN BERGHE - (p. 12-16) - (13 ref.).

Imis (Integrated Marine Information System), het centrale informatiesysteem van het Vlaams Instituut voor de

Zee (Vliz) levert gegevens over alle onderwerpen relevant aan mariene wetenschappen in Vlaanderen. De verschillende soorten metadata (over personen, instituten, publicaties, projecten, evenementen en datasets) worden in één grote informatielandkaart geïntegreerd aangeboden, waarbij alle logische relaties tussen de verschillende gegevens zichtbaar en opzoekbaar zijn. Eén kennisgegeven leidt de gebruiker tot een volledig overzicht van een marien onderwerp.

- c. Een klantgericht bibliotheekconcept : het benaderen van vragen in hun context (deel 2 : plaatsing en presentatie - Edwin VAN TROOSTENBERGHE - (p. 17-22).

De contextuele benadering van vragen van de klanten in de openbare bibliotheek heeft gevolgen voor de plaatsing en de presentatie van de materialen. Een adequaat plaatsingssysteem, brengt de informatiebronnen samen die een antwoord geven op vragen binnen veel voorkomende contexten. Daarvoor worden trefwoorden gebruikt die nauw aansluiten bij de taal van de gebruiker. Onmisbaar is een duidelijk signalisatie die de gebruiker naar het onderwerp leidt. Maar een plaatsingssysteem kan onmogelijk een overzicht bieden van alle vraagcontexten. Bovendien kan een bepaald onderwerp vaak vanuit meerder contexten benaderd worden. Er moeten dan ook al eens keuzes worden gemaakt.

- d. Gezelle on line. De digitale ontsluiting van nalatenschap van Guido Gezelle - Els DEPUYDT - (p.24-29) - (7 ref.).

De openbare bibliotheek Brugge en Centrum voor Nederlandse Literatuurgeschiedenis dienden eind 1999 bij het Fonds voor Wetenschappelijk Onderzoek van Vlaamse Gemeenschap, een project in om het Gezellearchief digitaal te ontsluiten. Zij kregen daarvoor een subsidiëring voor vier jaar. Een tussenstand van zaken.

6. CHRONIQUES DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, 2003, n° 22, avril-mai-juin :

Ce numéro est essentiellement centré sur des expositions organisées par la BNF, et sur quelques échos du salon du livre 2003.

(J.H.)

7. DOCUMENTALISTE, SCIENCES DE L'INFORMATION, 2002, V 39, n° 6, décembre :

- a. Enquête sur l'insertion des diplômés en Information-Documentation - Promotions 1998, 1999 et 2000 -Sophie RANJARD, avec des contributions de Marie BAUDRY de VAUX et Dominique VELTEN - (p.278-289).

L'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS) réalise régulièrement des enquêtes relatives aux professionnels de son secteur. Les plus récentes remontent à 1999 (enquête nationale) et 2000 (enquête en Ile de France). L'ADBS a souhaité en 2002 entreprendre une nouvelle enquête portant cette fois sur l'insertion des jeunes diplômés en information-documentation, afin de connaître leur parcours professionnel trois ans après la fin de leur cycle d'études. Cet article présente et commente les principaux résultats de cette enquête. A titre d'exemple, le salaire médian des salariés sondés (7 personnes sur 10 sont des salariés) s'élevait en 2002 à 1328 euros. Le questionnaire reste (au 20/05/2003) disponible en ligne à l'adresse http://www.adbs.fr/uploads/docsi/1110_fr.pdf.

- b. Le marketing des services d'information et de documentation : une étude documentaire - Ingrid TORRES - (p.290-297).

Cet article présente les principales conclusions d'une étude documentaire réalisée en mai 2002 sur le marketing des bibliothèques et centres de docu-

mentation. Elle aborde les questions suivantes : comment le marketing est-il intégré dans la formation des professionnels de l'information ? Qu'est-ce qui est fait pour en promouvoir l'intégration dans la gestion des services d'information et de documentation ? Quelles sont les techniques que ces services empruntent au marketing pour mieux comprendre leur environnement, écouter et satisfaire les besoins de leurs usagers et non-usagers, optimiser leurs prestations et communiquer efficacement avec leurs différents publics ? Une vaste bibliographie (en français) complète cette étude. (36 réf. et 7 sites Internet).

- c. Le document numérique : un objet fédérateur de recherche en sciences de l'information - Ghislaine CHARTRON, Brigitte GUYOT, Thierry LAFOUGE, Sylvie LAINE-CRUZEL, Geneviève LALLICH-BOIDIN, Marie France PEYRELONG et Jean-Michel SALAÜN - (p.298-305).

Cet article présente les problématiques de la nouvelle équipe de recherche en sciences de l'information DOCSI (Document et sciences de l'information). Les recherches de la plupart de ses membres s'articulent depuis ces dernières années autour de trois thématiques : modèles de production et de diffusion du document, échanges d'information et structuration des organisations, recherche d'information et appropriation des documents. Ces thématiques présentent trois points communs importants : l'objet document, l'analyse de stratégies d'acteurs et la notion de dispositif informationnel.

- d. Un investissement dans la connaissance : les services d'information et des bibliothèques au Royaume-Uni - Jean-Philippe ACCART - (p.306-309) - (18 réf.).

Depuis 1998, les initiatives en matière d'accès à l'information se multiplient au Royaume-Uni, comme dans d'autres sociétés développées. Pour les 75 ans de l'IFLA, la soixante-hui-

tième conférence générale de la fédération s'est tenue en août 2002 à Glasgow : c'est l'occasion de faire un tour d'horizon des services d'information britanniques. Cet article passe en revue de nombreux projets en cours, parmi lesquels *People's Network* à destination du grand public; *Resource*, l'organisme de tutelle unique des professions de l'information réunies elles-mêmes en une seule association *CILIP*; l'information de santé avec le *National Health Service* ou l'information administrative avec *UK Online*. Entré de plain-pied dans la société de l'information, le Royaume-Uni tient une place non négligeable dans le paysage de l'information aujourd'hui.

- d. IFLA 2002 - Le droit de l'information : une préoccupation internationale - Michèle BATTISTI - (p.310-317) - (24+11 réf.).

La soixante-huitième conférence générale de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA) a eu lieu à Glasgow du 18 au 24 août dernier sur le thème : "*Libraries for life : democracy, diversity, delivery*". Les aspects juridiques de l'information sont présents dans toutes les facettes de la profession et la plupart des nombreuses sessions du congrès ont dû, à un moment ou à un autre, les évoquer.

Certaines sessions leur étaient entièrement consacrées, qui faisaient le point sur les problèmes posés par les évolutions du droit d'auteur ou sur les relations entre la loi sur le droit d'auteur et le dépôt légal; d'autres les ont traitées de manière plus indirecte, lorsqu'elles abordaient par exemple la question des licences. Ces diverses interventions ont mis l'accent sur la nécessité d'une veille, d'un dialogue et d'une collaboration entre tous les acteurs de la chaîne de l'information ; elles ont prôné une action dynamique sur plusieurs plans et rappelé la nécessité d'une écoute des besoins des usagers.

Le droit intervient aussi de façon décisive quand il s'agit de préserver le patrimoine culturel lors de conflits ou de catastrophes naturelles, ou de rapatrier des objets acquis de manière illécite. Les bibliothèques jouent alors un rôle social et politique, en amont par leurs actions en matière de conservation, et en aval en assurant l'accès à l'information.

- f. Journée d'étude Juriconnexion - Données juridiques électroniques : pour une démarche qualité - Michèle BATTISTI - (p.322-325) - (10 réf.).

La fourniture d'informations fiables, exhaustives, actualisées et dont l'antériorité soit préservée est l'une des préoccupations majeures des professionnels de l'information. La normalisation qui est un élément de réponse à ces attentes était le thème central de la journée d'étude organisée le 14 novembre 2002 à Paris par l'association Juriconnexion. La normalisation peut s'appliquer à toute la chaîne de l'information, aux organismes producteurs de données juridiques, aux données juridiques elles-mêmes, aux relations contractuelles entre les éditeurs et les utilisateurs de cette information, ainsi qu'à la conservation des données.

- g. Journée d'étude GFII - Mobiliser les sources d'information externes sur intranet - Bernadette FERCHAUD - (p.326-327).

Mobiliser des sources d'information externes sur intranet : quels enjeux, quels bénéfices, quelles offres ? C'était là le thème d'une journée d'étude organisée le 19 novembre 2002 à Paris par le Groupement français de l'industrie de l'information (GFII) à l'occasion de la parution d'une étude du Bureau VAN DIJCK sur l'offre et les marchés de l'information professionnelle payante pour les intranets dans le contexte de l'Europe francophone et à l'horizon 2005.

- g. Journée d'étude ADBS Normandie - Indexation automatique et interrogation en langage naturel - Joumana BOUSTANY et Clotilde VAISSAIRE - (p.328-329).

Cette journée d'étude organisée par l'ADBS Normandie en partenariat avec le Groupe d'information et de documentation économique de Haute Normandie (GIDE) et l'Association internationale Villes et Ports (AIVP) s'est déroulée le 5 décembre 2002 à la Cité de l'agriculture de Rouen. Elle a permis aux participants, professionnels et étudiants, de découvrir la problématique de l'indexation automatique et de l'interrogation en langage naturel, ainsi que trois témoignages d'expériences différentes qui ont offert un aperçu de la large palette d'usages possibles de ces techniques.

La communication présentée par Sylvie DALBIN (panorama des problématiques et technologies de l'indexation automatique et de l'interrogation en langage naturel est disponible, au 20/05/2003, à l'adresse : http://www.galilo.net/normandie-adbs/actualite/ill/dalbin_rouen2002v2.pdf

8. DOCUMENTALISTE, SCIENCES DE L'INFORMATION, 2002, V 40, n° 1, février :

- a. Les premiers mois de CERTIDoc - Jean MEYRIAT - (p.5).

Les représentants des cinq membres du Consortium CERTIDoc se sont réunis pour la deuxième fois à Paris, le 28 mars 2003. La SEDIC (<http://www.sedic.es>) doit notamment, entre avril et juin 2003, proposer un règlement général de la certification européenne, un règlement sur le fonctionnement des jurys et un guide pour les évaluateurs. Par ailleurs, entre avril et septembre 2003, aura lieu une mise à jour de *l'Euroréférentiel des compétences*, sur base des travaux de l'ECIA.

- b. Recherche et analyse de l'information textuelle : tendances des outils linguistiques - Jacques CHAUMIER et Martine DEJEAN - (p.14-24) - (8 réf.).

Fondée sur une enquête menée en 2002 auprès des producteurs d'infocliques disponibles sur le marché français, cette étude propose une analyse de l'offre actuelle d'outils de recherche et d'analyse d'information textuelle. Les auteurs exposent d'abord en détail les principes de l'approche linguistique qui préside à la conception de la plupart des logiciels d'indexation assistée par ordinateur, puis esquissent une typologie des outils linguistiques existants et une autre des applications documentaires faisant appel à ces outils. Ils étudient ensuite le contexte économique de production d'une vingtaine de logiciels dont les principales fonctions sont présentées dans un tableau. Et envisagent enfin les perspectives de développement des outils linguistiques de traitement de l'information.

Ces logiciels sont : *Aperto libro, Autonomy Server, Co-Brain, Intuition, Knowings KMS, Knowledge, Lexiquet Guide, Lingway, Online Miner, Open-Portal 4 U, Pertimm, RetrievalWare, Search Servers, Sphynx Lexica, Spirit, Tetralogie, Tropes, Imap/See-K et Verity K2.*

- c. Journée d'étude ABCD : Mondialisation de l'information : usages et éthique - Michèle BATTISTI - (p.26-28).

Une journée d'étude consacrée aux perspectives de la mondialisation de l'information a réuni le 29 novembre 2002 à Paris les diverses composantes des professions de l'information et de la documentation. Organisée par l'Inter-association des archivistes, bibliothécaires, conservateurs et documentalistes (ABCD), cette journée leur proposait de réfléchir ensemble aux enjeux politiques, juridiques et éthiques de la Société de l'information et à la spécificité de leur métier dans ce contexte.

- d. Journée d'étude SCIP France : Les outils avancés de veille sur Internet - Bernadette FERCHAUD - (p.29-32).

Une journée d'étude organisée à Paris le 10 décembre 2002 par l'Association française pour la promotion de l'intelligence économique (SCIP France) proposait de faire le point sur les récents développements de l'offre en France d'outils avancés de veille sur Internet. Des présentations de produits (*Aperto libro, Digimind Evolution, Webprodipper & Kartoo, Verity K2, solution Arisem, Kaliwatch et Autonomy*) et des témoignages d'utilisateurs ont accompagné des exposés plus généraux sur les évolutions des fonctionnalités des outils de traitement de l'information et sur les changements induits dans les organisations par le recours à ces outils.

- e. Journée d'étude AAF-ADBS - Records management : principes et réalisations - Bernadette FERCHAUD - (p.33-36).

L'Association des archivistes français (AAF) et l'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS) consacraient une journée d'étude, le 12 décembre 2002 à Paris, au records management (au 20/05/2003 :

<http://www.adbs.fr/site/evenements/journees/journee.php?limit=0&annee=2002&id=45&version=1>), pour faire le point sur les évolutions de cette démarche et présenter des exemples de réalisations en France dans les secteurs public et privé. Différents témoignages ont mis en évidence le poids des technologies de l'information, les compétences nécessaires à l'exercice de cette démarche et le rôle qui incombe aux professionnels de l'information et des archives. C'était également l'occasion de s'interroger sur la validité des modèles " anciens " et la manière de les faire évoluer, et de comparer les approches et réalisations à l'étranger.

Le focus est mis sur la norme ISO 15489.

- f. Libre accès à l'information scientifique et technique : état de l'art et perspectives - Michèle BATTISTI - (p.37-45) - (9 réf.).

Organisé à Paris les 23 et 24 janvier 2003 par le ministère de la Recherche, l'INSERM, le CNRS, l'INIST et l'ICSTI, un séminaire international s'est penché sur les conditions, les modalités et les perspectives de l'accès ouvert à l'information scientifique et technique : quelles conséquences pour la diffusion de l'IST ? Quels enjeux pour la communauté scientifique ? Quelle opportunité pour les pays en développement ? La présentation de plusieurs projets et initiatives (projets NUMDAM, Sparc Europe, etc) a étayé les réflexions sur les modèles techniques et économiques à concevoir.

- g. Normalisation en information et documentation : aperçu des travaux récents - Odile ARTUR, avec une contribution d'Éric SUTTER - (p.46-49).

Le contexte des normes relatives à l'information et à la documentation évolue constamment. Les structures de normalisation ont été remaniées, au niveau international comme au niveau français, et de nouvelles approches ont été adoptées, consécutives au développement des technologies de l'information et de la communication et à celui des documents numériques. Aperçu des travaux récemment engagés ou publiés dans le domaine de l'I&D : par exemple, la révision de la norme ISO 2108:1992 (ISBN), dans le contexte de la publication électronique, ou encore les prescriptions de conservation des documents graphiques et photographiques dans le cadre d'une exposition (norme NF Z40-010:2002).

(M.L.)

9. EDUCACION Y BIBLIOTECA, 2003, V 15, n° 133, enero-febrero :

Outre une quarantaine de pages consacrées aux livres pour enfants et

aux bibliothèques publiques, ce numéro nous propose son dossier consacré à la " Bibliothèque Populaire Mobile de Castropol " (p.59-98) précurseur, pourrait-on dire, de nos actuels bibliobus. On signalera aussi l'article de Ramon SALABERRIA (p. 47-49) titré : " Le droit de prêt dans les bibliothèques françaises, un patient assemblage de petites pièces."

On trouve aussi (p. 99-125) les divers index (auteurs, titres, etc ...) relatifs à l'année 2002.

(J.H.)

10. EDUCACION Y BIBLIOTECA, 2003, V 15, n° 134, marzo-abril :

Citons notamment trois articles de Ivan ILLICH respectivement intitulés : " Les bibliothèques dans une société descolarisée " (p. 51-55), " La bibliothèque un outil convivial " (p. 56-57) et " Plutôt la guitare que le disque, plutôt la bibliothèque que la classe " (p.58-59).

Le dossier de ce numéro (p. 63-126) s'articule autour du thème : " Le comic et les bibliothèques".

(J.H.)

11. FIRST MONDAY, 2003, V 8, n° 3, mars :

- Information process patents in the U.S. and Europe : Policy avoidance and policy divergence - Brian KAHIN - (161 réf.).

http://firstmonday.org/issues/issue8_3/kahin/index.html

Les brevets concernant les logiciels et les méthodes utilisées dans le traitement des affaires occupent aujourd'hui une position centrale dans l'économie. Pourtant, ils restent dans un flou juridique alors que l'étendue des matières susceptibles d'être brevetées ne cesse de s'élargir sans aucun support légal. C'est en train de changer maintenant que l'Europe se débat avec une réforme du brevet européen. La volonté

de la Commission Européenne d'autoriser et de promouvoir le brevet sur les logiciels a rencontré l'opposition de nombreuses compagnies et de professionnels, et spécialement de la communauté qui plaide pour le logiciel libre. Dans le contexte actuel, il est clair que l'Europe s'oppose au large brevet non-technique sur les méthodes de gestion des affaires tel qu'il est maintenant accessible aux Etats-Unis, dénonçant là une dérive importante des normes internationales en matière de brevetabilité.

De récentes auditions tenues par les agences fédérales qui règlent les problèmes de concurrence aux Etats-Unis, ont fait apparaître de graves problèmes de brevets accordés sur des matières trop larges (overpatenting) qui s'étendent bien au-delà de la question des logiciels pour affecter l'ensemble des technologies de l'information et de la communication (ICT). Ces difficultés ont été ignorées par la Commission Européenne qui, malgré sa déclaration d'intention de considérer les aspects économiques, se montre plus à l'aise dans l'exercice de traduire le problème en termes juridiques. En esquisant ce que pourrait être un cadre législatif bien conçu, l'article insiste sur la nécessité de comprendre en quoi le logiciel se distingue des autres technologies et pourquoi la fonction de divulgation du système brevet est prise en défaut. Il analyse la prise de risque et l'incertitude et les effets qu'elles peuvent avoir sur la structure de l'industrie ainsi que l'économie politique internationale en matière de brevets dans le secteur de l'information.

Contents

- Introduction
- Overview: Policy development in the U.S. and Europe
- The insularity of the State Street decision
- Software patents in the U.S.
- The debate in Europe

- Developments in the U.S.
- Why software is different
- Disciplinary perspectives on patent policy
- Conclusion

Texte original

Patents on software and business methods appear to have a pivotal position in today's economy, yet they have remained a policy backwater in which scope of patentable subject matter has expanded without legislative input. This is changing as Europe struggles with patent reform. A push by the European Commission to validate and promote software patents has been opposed by many companies and professionals, and especially the open source community. In this process, it has become clear that Europe opposes the broad non-technical patents on business methods that are now available in the U.S., signaling a major rift in international standards of patentability.

Recent hearings held by competition agencies in the U.S. show severe problems of overpatenting that extend beyond software to much of the ICT sector. These problems have been ignored by the Commission, which despite a *pro forma* effort to address economic issues, clearly feels more comfortable framing the issue in legal terms. In outlining what a properly developed policy framework would look like, the paper stresses the need to understand why software is different from other technologies, why the disclosure function of the patent system is failing, the build-up of risk and uncertainty and its effect on industry structure, and the international political economy of information process patents.

(S.J.)

12. FREEPINT

Outre son forum reconnu, FreePint édite également une des meilleures

Newsletter traitant des matières liées à l'information. Elle est distribuée par email en différents formats (texte intégral, html, pdf), mais est également disponible sur leur site :

<http://www.freepint.com/issues/issues.htm>

Les articles concis, ' *to the point* ', s'efforcent d'identifier et d'analyser les ressources Internet les plus intéressantes en gardant clairement à l'esprit l'aide pratique à la recherche d'informations, et l'audience mondiale, bien qu'ici aussi le Royaume-Uni ait été le point de vue de départ. Le niveau est voulu généraliste et se présente ainsi comme une excellente introduction à la recherche d'informations se situant hors de notre domaine d'expertise.

Bimensuel, un numéro contient généralement un éditorial, des adresses Internet choisies et commentées brièvement par un membre du forum (My favourite tipples), deux articles, un résumé des discussions du forum (Free Pint Bar), une critique de livre (Bookshelf), les annonces d'événements et un rappel de quelques articles dits 'classiques' (Gold).

Numéros parcourus : 130-136.

FREEPINT 2003, n° 130, (06-02-2003) :

- a. Online Library Catalogues - John SHERSWELLI.

L'auteur passe en revue les index de catalogues de bibliothèques disponibles sur Internet, en commençant par les plus larges : Libdex, Unesco Libraries Portal, Libweb. Viennent ensuite les index plus spécialisés, qui s'intéressent aux catalogues de bibliothèques nationales, du secteur académique UK, du secteur public UK, et enfin des bibliothèques scolaires.

- b. Patent Searching Without Words - Why Do It, How To Do It ? - Stephen ADAMS.

L'auteur aborde ici la difficulté de rechercher les brevets par les termes de recherche : le problème posé par la terminologie, la langue, le peu de texte disponible et surtout la nécessité de recherche floue. L'alternative la plus communément admise est la recherche sur base de classifications, dont les plus importantes sont présentées : l'International Patent Classification (IPC), utilisée par plus de 90 pays; la US Patent Classification (USC); la European Classification (ECLA) et le File Index (FI) utilisé par l'Office des brevets japonais.

V. M.

13. FREEPINT, 2003, n° 132, (06-02-2003):

- a. And the winner is ... Our experience with selecting a CMS - Briget LANDER

Le " Delft University of Technology Library " vient de finaliser le processus de sélection d'un système de gestion de contenu (Content Management System), qui sera utilisé pour la gestion de leurs sites web (multisites, multilingue) et leurs activités de publication. En entrée, l'auteur nous propose une définition simple et claire d'un CMS, soit " un système informatique qui soutient la collecte et le contrôle de contenu (" *content authoring* "), son stockage, sa gestion et sa publication. Ces trois tâches sont contrôlées par un outil de gestion de processus (workflow). L'auteur évoque les différentes étapes dudit processus, qui prit un an, depuis le constat du besoin jusqu'à la signature du contrat : la définition des critères de sélection, constitution d'une liste de produits disponibles et sélection en plusieurs temps : une première sur base de la littérature et un choix final sur base d'un questionnaire détaillé et d'une démonstration. Enfin, avant l'engagement final, un modèle de démonstration (" *proof of concept* ") de six mois a permis de bâtir l'expérience pratique nécessaire pour juger sur pièces.

b. Information Literacy in a Corporate Environment - Jane MACOUSTRA.

L'Information Literacy (la " culture de l'information "), concept très populaire chez nos collègues anglophones, est rarement examiné dans un environnement professionnel, voire privé, alors qu'il est un des préalables naturels à l'omniprésente gestion de la connaissance.

Pour rappel, il s'agit de " la capacité de savoir quand l'information est nécessaire, et la capacité de localiser, d'évaluer et d'utiliser cette information de manière efficace pour résoudre le problème posé ", qui fait référence à une série de compétences.

A épinglez : une liste d'idées pour mettre le concept en pratique dans l'organisation.

V. M.

14. INFORMATION - WISSENSCHAFT UND PRAXIS, 2003, V 54, n° 2, März :

- Perspektiven auf das Informationsmanagement - Eine empirische Untersuchung in österreichischen Großunternehmen - Christian SCHLÖGL - (p. 73-80) - (14 ref.).
- Bioinformatik - auch ein Thema für Informationsfachleute ? - Andreas SCHOMBURG - (p. 81- 86).
- Wie lange wird Literatur nachgefragt ? - Eine Untersuchung zu Alterung und Nutzung von Literatur - Fritz SCHAEEL - (p. 87-94) - (12 ref.).
- Der Weinberg-Bericht von 1963 - Ein deutscher Rückblick nach 40 Jahren - Thomas SEEGER - (p.95-98) - (9 ref.).
- Was das Medium mit dem Wissen macht McLuhan und die Wissensorganisation - Christian SWERTZ - (p. 99-105) - (11 ref.).

- Zeit-Dieb im Büro - " vagabundierender " geschäftsvorfall - Moderne Intranets für Koordination und Information - Siegfried MACK - (p. 106-108).
- Auf den Inhalt kommt es an - Procurement-Anwendungen und Marktplätze sind nur mit efficient Content erfolgreich - Stephan ALBERS - (p.109-110).
- Aus der Praxis der Patentinformation - Übersicht über die Entwicklung der elektronischen Medien bei Patentbehörden und Internetprovidern (Teil 1) - Dieter GEIß - (p. 111-119).

15. INFORMATION - WISSENSCHAFT UND PRAXIS, 2003, V 54, n° 3, April :

- Interessenverflechtungen - auf dem Weg zum UN-Weltgipfel zur Informationsgesellschaft - Rainer KUHLEN - (p. 137-148) - (34 ref.).
- Das Leistungsangebot einer Universitätsbibliothek aus Sicht ihrer Benutzer - Gerhard REICHMANN - (p. 149-154) - (24 + 31 ref.).
- E-Learning in der öffentlichen Verwaltung - Erfahrungen aus dem Projekt MediaKomm Esslingen - Hermann KULL und Mario MAIER - (p. 155-158) - (4 URL).
- Qualitätsmanagement bei Datenbankherstellern und -anbietern - Ursula GEORGY - (p. 163-168) - (19+20 ref.).
- Urheberrecht in der Informationsgesellschaft - Ein Konzept ohne Priorität - Stefan HAUPT - (p. 169-172) - (20 ref.).
- Aus der Praxis der Patentinformation - Übersicht über die Entwicklung der elektronischen Medien bei Patentbehörden und Internetprovidern (Teil 2) - Dieter GEIß - (p. 176.-180).

16. VEILLE MAGAZINE, 2003, n° 62, mars :

Contenu d'entreprise - Des frontières qui tombent

a. Un marché porteur qui joue les ouvertures - Mireille BORIS - (p. 14-17).

L'article fait le point sur les dernières évolutions du marché des solutions d'ECM.

- Principales sociétés actives sur ce marché : Filenet, Documentum, IBM, Tridion, Ever Team, ... La différenciation entre elles se fait au niveau de l'implémentation des logiciels et de leur simplicité d'usage pour les utilisateurs.
- Nouvelle tendance sur le marché : les prix, qui jusqu'alors étaient réservés aux grands comptes, semblent maintenant s'orienter aussi vers des petites et moyennes entreprises.
- Le collaboratif entre en force sur le marché de l'ECM.
- Suit un panorama des différents logiciels d'ECM présents sur le marché.

b. " Le premier problème est le contenu lui-même " - Mireille BORIS - (p. 18-19).

Entretien avec Eric LENGLEMETZ, directeur d'Unilog Management.

c. Documentum & eRoom - Vers de nouveaux espaces - Mireille BORIS - (p. 20-21).

L'acquisition de eRoom devrait renforcer la position de Documentum comme leader du marché de l'ECM. Cette intégration, unifiant le collaboratif et la gestion de contenu, apporte des fonctions participatives et cognitives. Des actions de collaboration peuvent être initiées à tout moment par les utilisateurs; ils peuvent également collecter et coopérer sur du contenu provenant de sources externes, bases de données, application d'entreprise, site web, fichiers système, et ce grâce au

nouveau module Content Aggregation Services.

d. Xerox propose askOnce, son point d'accès unique à l'information - Mireille BORIS - (p. 24-25).

Xerox a lancé le concept de ECI (Enterprise Content Integration), qui répond à une des problématiques fondamentales des utilisateurs en veille : la nécessité d'accéder aux informations provenant de sources hétérogènes et les agréger le plus efficacement possible.

Avec askOnce, Xerox propose un outil qui permet à l'utilisateur d'avoir accès à un ensemble de sources hétérogènes à partir d'une seule requête. Le moteur de askOnce adapte ensuite la requête au format d'interrogation de chaque source.

Autres fonctionnalités :

- des métadonnées sont associées à chaque résultat, permettant ainsi de filtrer et regrouper ces résultats par thèmes;
- la requête peut être formulée dans la langue de l'utilisateur, l'outil la traduira dans la langue de la source (askOnce maîtrise 5 langues européennes);
- l'adaptation aux termes métier de l'entreprise est un autre service proposé par Xerox;
- askOnce est aussi un outil de veille: des requêtes peuvent être programmées et mémorisées. L'outil lancera ses requêtes à intervalles réguliers et les changements ou nouveautés seront automatiquement identifiés.

e. Les fournisseurs de contenus professionnels à la conquête du marché du traitement de document - Michel VAUJOU - (p. 26).

Jusqu'il y a 2 ans, le monde de la fourniture de contenus éditoriaux payants et celui de la fourniture de solutions de gestion de documents numériques étaient très éloignés. Mais une conver-

gence est aujourd'hui en cours du côté des éditeurs de contenus. Cette évolution est rendue possible grâce à la mobilisation des informations internes et externes au travers des mêmes grilles d'analyse dans la logique globale de gestion de l'information en entreprise.

- f. Fusion, vecteur de la diversification de Factiva vers une offre de logiciels spécialisés - Michel VAUJOU - (p. 27).

Logiciel de catégorisation automatique, Fusion illustre la volonté de Factiva de se lancer plus avant dans le traitement de l'information des entreprises.

- Fusion peut traiter à grande échelle des contenus internes, externes structurés et web. Ce traitement se fait en 4 étapes :
- importation des informations en fonction d'une équation de pertinence donnée;
- normalisation des contenus au format XML;
- catégorisation de ces contenus via des descripteurs normalisés;
- exportation et édition en différents formats des ces contenus.

- g. Les activités de traitement des documents de LexisNexis relancés par le Net - Michel VAUJOU - (p. 28).

Produit phare de la division documentaire de LexisNexis, HotDocs vise à améliorer les tâches de production de documents en facilitant les fonctions d'importation d'informations, de gestion de templates, etc. Avec la pénétration des technologies internet dans le processus de travail des entreprises, l'activité de gestion du document a été relancée pour LexisNexis.

- h. Alacra, encapsuleur de contenu - Michel VAUJOU - (p. 29).

Nouvel acteur du marché de l'agrégation de sources financières, il vise à augmenter la productivité des institutions financières via un appui à la production de documents publics destinés aux investisseurs. Ces publications financières intègrent des informations de contexte aux données propres de l'entreprise. La spécificité de l'offre d'Alacra est de lier une offre technologique et des contenus spécialisés ainsi que de viser particulièrement le marché des grandes entreprises financières.

(M. DM.)